60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 32 Saint-Boniface, du 3 au 9 novembre 1989

Le journal de la télévision

La Liberté était déjà incontournable pour tous les passionnés d'information. Elle devient incontournable, à partir de cette semaine, pour tous les passionnés de télévision. Les programmes des trois chaînes françaises du Manitoba sont présentés en **pages 24 et 25**.

Malaise chez les scouts

Les scouts francophones doivent faire face à une érosion massive de leurs effectifs. La direction du mouvement recherche des solutions, mais elle remercie dans le même temps deux animateurs qui semblaient en proposer.
Un dossier à lire en page 12.

Scolaires : le plein des voix pour les francos

Les candidats francophones et immersion pour les élections scolaires en ville ont bien réussi. Présentation des six nouveaux élus de Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital en **page 6**.

Citation de la semaine

«J'ai fait 5 fautes.»

Jeanne Chiasson, la gagnante de la Grande Dictée 1988, n'aurait probablement pas remporté la victoire cette année. Qu'en sera-t-il des candidats de 1989? Réponse le 7 novembre.
Lire page 15.

Meech la marmite



Sur l'accord du lac Meech, les trois politiciens clé du Manitoba font office de mauvais coucheurs, maintenant que l'impasse constitutionnelle semble totale.

A quelques jours de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, il devient donc essentiel pour le premier ministre manitobain d'asseoir sa crédibilité.

Les hasards du calendrier offrent à Gary Filmon une occasion unique d'accentuer son profil national: l'assemblée annuelle de la SFM samedi 4 novembre.

Son discours sera analysé à la loupe et devrait permettre aux Franco-Manitobains de savoir une fois pour toutes comment leur premier ministre comprend le bilinguisme manitobain.

Bernard BOCQUEL

À lire sur le sujet: l'éditorial en page 4 et la lettre ouverte de Georges Forest en page 4



Du théâtre où on embarque !

La troupe du théâtre Parminou ouvre le débat de l'Égalité des chances sur la scène du CCFM le 8 novembre. Voir page 13.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Denis Labossière, patron des scouts. Page 12.

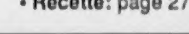
CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Les saynètes ont 10 ans à Sainte-Anne. Page 14.



Le MANITOBA de A à Z

Au Manitoba

Téléphone: aide au rural

A partir de 1992, les Winnipégois vont payer pour leur téléphone 80 cents de plus par mois pour aider à améliorer le téléphone rural. En échange, les Winnipégois pourront téléphoner aux communautés avoisinantes sans frais. Les interurbains vont d'ailleurs continuer de baisser: -18% en janvier 90 (déjà -13% en 89).

Cancer: nouvel équipement

Les Manitobains disposent maintenant d'une technologie ultra-moderne, encore unique au pays pour combattre le cancer: un accélérateur linéaire, qui détruit les tumeurs cancéreuses avec haute précision. Coût: 2.5 millions. La machine est entièrement contrôlée par ordinateur.

Au Canada

Fermiers: mauvais comptables

L'agriculture canadienne n'a pas été examinée à fond depuis 20 ans et l'étude s'impose, affirme le ministre fédéral de l'Agriculture. Don Mazankowski soutient que de nombreux agriculteurs n'ont pas perdu leur ferme dans les 80 seulement à cause de la chute des prix du grain, mais bien à cause d'une pauvre comptabilité.

Profits à la hausse

Les profits des sociétés canadiennes du 3e trimestre de 89 croissent dans tous les secteurs, sauf dans celui des ressources naturelles. Explication: les compagnies minières et forestières dépendent de l'exportation et le dollar canadien se porte trop bien par rapport à la monnaie américaine.

Québécor s'impose

La multinationale québécoise Québécor de Pierre Péladeau (propriétaire du Winnipeg Sun) devient le 2e imprimeur en Amérique du Nord avec l'acquisition des 15 imprimeries d'une compagnie américaine pour 500 millions de $ US. Québécor vaut maintenant plus d'un milliard de dollars.

Docteurs poursuivis

Les Canadiens poursuivent leur médecin pour faute professionnelle trois fois plus qu'il y a 15 ans et ont deux fois plus de chance d'obtenir des dommages et intérêts. Résultats: rien que pour les blessures, hôpitaux et docteurs paient des primes d'assurance de 200 millions par an.

B.B.

Grâce au fusionnement avec la Fondation Radio Saint-Boniface

Francofonds frise la magie du million

A partir du 1er janvier 90, les Franco-Manitobains se tourneront vers une fondation unique: Francofonds, dont le capital frisera alors le million de dollars, grâce au fusionnement avec la Fondation Radio Saint-Boniface.

La Fondation Radio Saint-Boniface avait été mise sur pied en 1973 après la vente de CKSB à Radio-Canada. L'argent de la vente avait été placé dans un fonds dont les intérêts étaient distribués annuellement.

La Fondation représente aujourd'hui 333 000$, qui iront s'ajouter aux quelque 650 000$ de Francofonds, récoltés entre 1978 et 1989.

Gérald Labossière, président de la Fondation, explique: «Bien des gens nous demandaient: pourquoi deux fonds? Nous étions d'accord: s'identifier à un seul organisme, c'est bien moins mêlant, et en plus ça permet de coordonner les efforts tout en coupant les frais administratifs».

Ce qui était essentiel pour les responsables de la Fondation Radio Saint-Boniface, c'était de préserver la vocation particulière du fonds: les bourses d'étude et le secteur des communications. De plus, le nom sera préservé: Francofonds aura un «fonds Radio Saint-Boniface» et gardera la Bourse Roland-Couture (destinée aux études en communication).



Archives La Liberté

Gérald Labossière, président de la Fondation Radio Saint-Boniface. Un fusionnement sans chicane.



photo: Bernard Bocquel

Michelle Smith, directrice générale de Francofonds. Distribution des subventions le 24 novembre.



Archives La Liberté

Armand Bédard, président de Francofonds. Le fusionnement: une consolidation logique.

Gérald Labossière tient aussi à souligner que les discussions ont été conduites avec Francofonds dans «une atmosphère très positive, sans chicane».

Pour le président de Francofonds, Armand Bédard, le fusionnement représente «une consolidation logique des ressources financières des deux fondations, qui va permettre de chercher de meilleurs taux d'intérêt. Avec un million, on peut aussi espérer solliciter sérieusement les multinationales pour de l'argent».

Le 10 novembre, un nouveau conseil d'administration de 10 membres sera nommé par le comité permanent (1). Il y aura un représentant de la SFM, un de l'archevêché, 4 d'une liste soumise par Francofonds et 4 proposés par la Fondation Radio Saint-Boniface.

Ce nouveau conseil sera présenté le 24 novembre à Saint-Pierre-Jolys, lors de la remise des subventions annuelles, qui s'élèveront à quelque 60 000$.

Précisions de la directrice générale, Michelle Smith: «104 demandes ont été reçues de 24 individus et 80 organisations. 18 ont été refusées».

Bernard BOCQUEL

(1) Le comité permanent des nominations est formé de l'archevêque de Saint-Boniface (Mgr Antoine Hacault), du recteur du Collège universitaire (Paul Ruest) et du juge francophone senior (en l'occurrence Alfred Monnin, juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba).

SAINT-BONIFACE

Pluri-elle ouvre son Centre

La transformation, grâce à l'appui du gouvernement provincial, de l'organisme Pluri-elles en «Centre pour femmes Pluri-elles» aura lieu officiellement lundi 6 novembre de 15h à 18h.

La cérémonie d'ouverture est prévue pour 15h30, au 186, rue Goulet, en présence de la présidente de Pluri-elles, Michelle Cenerini. Le grand public est invité à «célébrer en grand nombre cet événement si longtemps attendu par les femmes d'expression française du Manitoba», précise-t-on à Pluri-elles.

B.B.

PROVINCE

Inscriptions pour la Dérouine

La Dérouine, grande compétition entre les villages francophones du Manitoba, aura lieu cette année le 17 février pendant le Festival du Voyageur.

Pour participer à cette fête, tous les paroisses et les villages intéressés doivent s'inscrire avant le 12 novembre, en prenant contact avec Manon Beaulieu (237-7692).

Ph.D.

La réponse de Gary Filmon

Un premier ministre du Manitoba à une assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine c'est, comme on dirait si bien, de la visite rare: Schreyer en 76, Lyon en 78, Pawley en 82.

Cette fois cependant, la visite de Gary Filmon samedi 4 revêtira un caractère exceptionnel, à cause de sa portée nationale. Car il ne fait aucun doute que les paroles du premier ministre manitobain vont résonner bien au-delà de Saint-Boniface et du Manitoba.

Cette affirmation est avancée sans même chercher à spéculer sur le possible contenu de ses déclarations. C'est évident: à quelques jours d'une conférence des premiers ministres, Gary Filmon doit clairement détailler la position du Manitoba face à sa minorité de langue officielle.

S'il se contente de vagues déclarations de principe, comme les Franco-Manitobains en ont déjà trop eues, l'assemblée aura tout le loisir de le siffler. Et on pourra compter sur les médias nationaux et québécois en particulier pour tomber sur lui à bras raccourcis.

Par contre, si Gary Filmon se montre à la hauteur et annonce une politique claire et nette de mise en place de services en français dignes de ce nom, les applaudissements devraient dépasser la politesse de circonstance. Et il pourra passer aux yeux de la presse nationale comme un homme politique d'envergure dont le refus de l'accord du Lac Meech, en fin de compte, ne se résume pas à une vulgaire tactique politicienne.

Mais surtout, au-delà de circonstances conjoncturelles, le discours de Gary Filmon devrait permettre de savoir une fois pour toutes s'il mesure la valeur de l'Acte du Manitoba de 1870, qui donne égalité de traitement au français et à l'anglais dans les tribunaux et à la législature.

ÉDITORIAL

Maintenant qu'il est au pouvoir, Gary Filmon a bien dû consacrer quelques instants de réflexion à l'obligation constitutionnelle de voter les lois manitobaines dans les deux langues, faute de quoi elles ne valent rien.

Il a bien dû s'avouer en son fort intérieur que si les deux langues ont le même poids, l'intention était bien de traiter francophones et anglophones sur un pied d'égalité. Et en 1989, cela signifie, pour un gouvernement qui respecte l'esprit et la lettre de sa loi fondamentale, une égalité de traitement sur le plan des services.

Si Gary Filmon présente les services en français de près ou de loin comme une «courtoisie», pour reprendre le triste mot de son prédécesseur conservateur, Sterling Lyon, la conclusion s'imposera: il n'y aura rien, ou presque rien, à attendre des conservateurs.

Réponse espérée le 4 novembre, vers 14h30, 6 ans après la crise provoquée par la tentative néo-démocrate de constitutionnalisation des services en français, 10 ans après le jugement de la Cour suprême du Canada qui invalidait le Official Language Act de 1890, dont le 100e anniversaire l'an prochain serait sans doute passé inaperçu sans l'obstination de Georges Forest...

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Lettre ouverte à Gary Filmon

Je me réjouis de savoir que vous adresserez la parole à l'assemblée de la SFM au Collège de Saint-Boniface, le 4 novembre à 14h. La rumeur veut que vous annoncerez une nouvelle politique linguistique pendant cette rencontre. Vous n'êtes pas sans ignorer, M. Filmon, les nombreux facteurs que vous aurez dû analyser pour prendre votre décision et qui nous préoccupent, à savoir:

L'esprit et la lettre de la Loi du Manitoba de 1870 accordaient à cette province l'égalité des deux langues officielles du Canada; la loi sur la langue officielle du Manitoba de 1890 a fait de l'anglais l'unique langue officielle au Manitoba et cela au détriment de la langue française.

L'an prochain nous marquerons avec tristesse le 100e anniversaire de l'injustice perpétrée en 1890 et qui dure encore. Le 13 décembre prochain nous célébrerons le 10e anniversaire du jugement unanime de la Cour Suprême du Canada confirmant l'illégalité de la loi de 1890, et redonnant au Manitoba son statut bilingue.

La Saskatchewan et l'Alberta auraient été constituées en provinces bilingues avec les clauses 22 et 23 de l'Acte du Manitoba si la loi de 1890 n'y avait pas fait obstacle.

La loi scolaire de 1916 a été fondée sur le faux précepte que la langue anglaise était la seule langue officielle au Manitoba. Le racisme, l'intolérance, la discrimination et même la violence envers les francophones se manifestent dans cette province depuis 1890. Faute d'une orientation vers la justice, les partis politiques ont joué un rôle fort déplorable vis-à vis de la langue française au Manitoba.

En prenant position contre l'accord constitutionnel du lac Meech en décembre dernier, vous sembliez être préoccupé du sort de la minorité anglophone du Québec sans pour autant prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer le développement de la langue française au Manitoba.

Votre gouvernement attribue une importance majeure aux mille et une ethnies tout en considérant la langue française comme langue ethnique.

Avec une insistance inexcusable, votre gouvernement a nommé un anti-francophone acharné au Conseil Interculturel du Manitoba. Votre rapport sur l'entente du lac Meech, rendu public le 23 octobre 1989, se tait sur l'égalité de la minorité officielle au Manitoba.

Il est absolument important d'oeuvrer pour l'unité canadienne en développant le bilinguisme officiel, et ce faisant on doit reconnaître le rôle clef de la province du Manitoba dans cette oeuvre.

En ce qui concerne les deux langues officielles, il n'y en a pas une plus officielle que l'autre. Ainsi, d'ici une génération, il ne devrait pas y avoir besoin d'une SFM, pas plus qu'il est présentement nécessaire d'avoir une SAM (Société Anglo-Manitobaine). Il est dans l'intérêt de tous à partir de l'individu jusqu'à la nation même, de promouvoir les deux langues officielles du Canada et pour ceux qui le veulent, d'encourager l'apprentissage d'une troisième, d'une quatrième, etc.

Étant donné ce qui précède, je vous pose la seule question importante aujourd'hui en la faisant précéder de ce qui disait Louis Riel: «... c'est tout ce que nous demandons rien de plus, mais également rien de moins.»

Question: Quand introduirez-vous à la législature du Manitoba, avec l'appui des partis de l'opposition, un projet de loi sur les deux langues officielles du Manitoba, avec du mordant, comme en possède le bureau du Commissaire aux langues officielles à Ottawa?

Georges Forest
Saint-Boniface
le 28 octobre 1989

Un article à impact

M. le rédacteur,

Merci pour votre article sur notre livre pour enfants «C'est l'Halloween» (La Liberté du 6 au 12 octobre).

Parce que nous avons reçu beaucoup de feedback positif, nous nous préparons déjà pour publier bientôt un deuxième livre: «La tempête de neige».

Stella Lessard
Lucille Lévesque
le 22 octobre 1989

La fête à Riel laissera un souvenir inoubliable

M. le rédacteur,

La paroisse Cathédrale a vraiment été choyée par de grandes réjouissances durant l'été 1989, et dimanche 22 octobre fut une sorte d'apothéose à ces belles célébrations avec la «fête à Riel», le martyr métis, Père du Manitoba.

C'est avec grande émotion que la foule attentive a écouté le merveilleux chant «L'appel de Riel», composé et exécuté par Gérard Jean, bien connu pour son talent musical; et un silence recueilli planait sur l'auditoire lorsque Mgr Albert Fréchette, curé, lut la touchante prière à la Vierge Marie, chef-d'oeuvre de la piété mariale de Louis Riel, à l'adresse de sa Mère du Ciel.

Le reste de la journée se déroula dans une atmosphère de joie et de reconnaissance envers les pionniers; elle laissera à tous les participants un souvenir inoubliable tel que le souhaitait M. Aurèle Desaulniers, président du Comité centenaire Louis Riel. À lui et à tous les membres de ce Comité, sincères félicitations et chapeau bas!

Pour terminer, je veux aussi féliciter M. Bocquel pour sa mise au point sur les «Manitobanisations», plutôt vulgaires, que le Cercle Molière se permet d'ajouter aux quelques belles pièces théâtrales du Québec; par ailleurs, d'autres en sont largement pourvues.

Germaine M. Boily
Saint-Boniface
le 24 octobre 1989

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Coup de chapeau à Guy Savoie

Pour Guy Savoie, qui a représenté le quartier Taché, son quartier natal, pendant 10 ans et demi à la ville de Winnipeg, le choc de la défaite a dû sonner dur.

D'autant plus dur que l'ancien plus puissant élu de la ville, en sa qualité de président du comité exécutif, un poste qu'il a gardé 4 années -un record-, ne s'attendait pas à être rejeté par ses électeurs.

Certes il était présenté dans les quotidiens comme un des membres influents de la «Gang of 18». Mais Guy Savoie avait cru jusqu'au bout, comme il le déclarait à La Liberté avant les élections, que «les faits allaient parler d'eux-mêmes», que les gens se souviendraient de l'état du quartier Taché voilà 10 ans.

Mais voilà: la reconnaissance ne fait pas partie des vertus de la démocratie, même si l'on a mille fois prouvé par des actes sa volonté de défendre les intérêts de sa communauté.

ÉDITORIAL

Plus qu'à son tour, Guy Savoie -rançon du pouvoir et du succès?- a dû subir des attaques et des procès d'intention au fil des années. En vieux routier de la politique, il savait sûrement prendre cela avec quelque philosophie, en sachant d'expérience que le détracteur d'un jour pouvait être le demandeur du lendemain.

En politique, la notion de mérite n'a guère de sens. C'est pourquoi les actions des élus doivent être jugées avant tout en fonction des résultats pour l'intérêt public. Dans cet esprit, le bilan du travail et de l'engagement de Guy Savoie pour sa communauté est solide. Il peut accepter sa défaite électorale la tête haute.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

La peine de mort n'est pas dissuasive

M. le rédacteur,

Pour faire suite à l'article que vous avez consacré à Amnistie Internationale dans la livraison de La Liberté du 27 octobre dernier («Amnistie Internationale lance sa campagne de sensibilisation: notre arme, c'est le crayon», p. 22), j'aimerais signaler les efforts que déploie en ce moment - et pour encore de nombreux mois - Amnistie Internationale en faveur de l'abolition de la peine de mort.

La Déclaration universelle des droits de la personne proclame le droit de chaque personne à la protection contre la perte de la vie et elle stipule clairement qu'aucun individu ne peut être soumis à un châtiment cruel ou dégradant.

La peine de mort, c'est-à-dire le meurtre prémédité et de sang froid de prisonniers en captivité, bafoue ces deux droits. Les droits de la personne définissent en effet les limites à ce qu'un gouvernement, pour quelques raisons et dans quelques circonstances que ce soient, peut faire à un individu.

La peine de mort, châtiment unique de par son caractère irréversible, est par ailleurs prononcée et appliquée de façon arbitraire et entraîne inévitablement l'exécution d'innocents. En outre, l'expérience montre qu'une condamnation à mort peut être décidée en fonction de facteurs tels que la race, le statut économique et social, le lieu du crime, le hasard.

Dans bon nombre de pays, la peine capitale touche de façon disproportionnée les pauvres et les minorités raciales ou ethniques; elle sert fréquemment d'instrument de répression politique.

La dissuasion est un argument que les partisans de la peine de mort utilisent souvent. À première vue, il semble logique. Tout individu rationnel comprend le lien entre la cause et l'effet, entre le crime et le châtiment; la peur de la mort ou la possibilité de la mort conditionnent également le comportement de toute personne raisonnable.

Or les meurtriers agissent rarement de façon rationnelle; la menace de la peine capitale ne préoccupe nullement le tueur qui agit sous l'influence de la drogue ou de l'alcool, qui est dévoré de passion ou de rage, qui est pris de panique ou qui simplement ne réalise pas la gravité de son acte.

Aucune étude n'a jamais encore été en mesure de prouver scientifiquement l'effet dissuasif de la peine de mort. L'étude la plus récente-effectuée en 1988 pour les Nations Unies à partir des résultats des recherches sur le rapport qui existe entre la peine de mort et le taux d'homicide - a abouti à la conclusion suivante:

«Notre recherche n'a pas permis de prouver scientifiquement que les exécutions avaient un effet dissuasif plus grand que la réclusion à perpétuité. Il est peu probable que de telles preuves soient mises en évidence dans un proche avenir. D'une façon générale, les faits ne corroborent pas l'hypothèse de l'effet dissuasif.»

Au cours des dix dernières années, au moins un pays par an en moyenne a aboli la peine de mort, affirmant par là son respect de la vie et de la dignité humaine.

François Lentz
Secrétaire du groupe de Saint-Boniface d'Ammistie Internationale
200, av. de la Cathédrale, casier 68.
le 29 octobre 1989

Le Winnipeg Water Protection Group sollicite l'appui des Winnipégois

M. le rédacteur,

Le Winnipeg Water Protection Group (WPG) débuta en 1984 et aujourd'hui compte au-delà de 1500 membres. L'objectif principal du WPG est de protéger le lac Shoal contre la pollution. Ce lac est la source d'eau potable pour la ville de Winnipeg.

La demande de la compagnie Consolidated Professor auprès du gouvernement de l'Ontario pour un permis permettant l'exploitation d'une mine d'or sur le lac Shoal provoquera le début d'un «boom» minier dans cette région. Il n'y a aucun doute que si cette compagnie réussit à obtenir un permis d'exploitation de l'Ontario, il n'y a rien qui pourra empêcher toute autre compagnie minière de venir s'installer dans la région. Un tel «boom» mettrait davantage en péril la source de notre eau potable.

Lorsque les audiences publiques auront lieu pour déterminer l'impact environnemental de la mine proposée par Consolidated Professor, la ville de Winnipeg et la Province du Manitoba seront limitées dans le genre de présentation qu'elles pourront faire à ce sujet. Les raisons pour ceci sont qu'elles ont manqué d'agir auparavant et chacune fait face à des problèmes juridictionnels.

Le WPG, avec des ressources financières adéquates, est en mesure de préparer une présentation technique qui maintiendra un haut degré de crédibilité. Une présentation par le WPG à ces audiences publiques permettra de combler les lacunes dans les présentations de la Ville et de la Province.

Le WPG a fait une demande de 100 000$ à la ville de Winnipeg et de 100 000$ à la Province pour préparer une présentation pour les audiences publiques.

Il est essentiel que le WPG reçoive les fonds nécessaires pour accomplir son mandat de protéger les eaux du lac Shoal. À cet égard, le WPG encourage les citoyens de la ville de Winnipeg à donner leur appui au groupe soit en devenant membre et/ou en communiquant directement avec les politiciens de la Ville et de la Province. Le temps presse.

Pour devenir membre du WPG envoyez votre nom, votre adresse et votre signature à l'adresse suivante:

WPG
14, cres. Mount Royal
Winnipeg (Manitoba) R3J 2M9

Claude Huot
Vice-président
WPG
Winnipeg
le 12 octobre 1989



Éditorial: 10/10

Cher monsieur Bocquel,

La déformation professionnelle est telle qu'un professeur de littérature continue, bien après avoir pris sa retraite, à voir tout ce qu'il lit comme des devoirs à corriger.

Sachez que vous vous êtes mérité 10/10 pour votre éditorial «D'abord, une vision du Canada», tant pour la forme que pour le fond.

Lucien Paquin
Saint-Boniface
le 28 octobre 1989

Élections scolaires en ville

Les francophones remportent un prix d'excellence

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les élections scolaires du 25 octobre se sont très bien passées pour les candidats francophones et immersion à Saint-Boniface, Saint-Vital et Norwood. Voici une présentation des 6 nouveaux commissaires élus dans ces divisions scolaires urbaines.

Saint-Vital

Consensus sur le manque d'espace

Les 3 nouveaux commissaires à Saint-Vital sont aussi les 3 premiers en tête de la liste des 7 élus. Deux d'entre eux ont des enfants inscrits dans le programme immersion (1).

Marilyn Seguire (6 121 voix) a deux enfants de 8 ans et 11 ans et demi inscrits à l'école anglaise Glenwood. Elle exerce la profession d'éducatrice infirmière à l'hôpital Misericordia de Winnipeg.

Sa priorité: mettre en place un plan à moyen et long terme pour accomoder au mieux, en terme d'espace, les étudiants de chaque programme. «La commission scolaire de Saint-Vital a jusqu'à présent fait preuve de trop d'indécision en la matière. Il faut agir, et vite, pour répondre de façon égale aux besoins de tous les enfants».



photo: Laurent Gimenez

Lynne Cormack, commissaire à Saint-Vital.

Décisions difficiles

«Je suis d'accord avec les parents d'immersion qui disent qu'il n'y a pas assez de place pour leurs enfants. Des problèmes similaires se posent pour certaines écoles anglaises dans le sud de Saint-Vital. Tous les parents savent qu'il y aura des décisions peut-être difficiles à prendre».

Bob Bruce (5 995 voix) a une fille de 8 ans inscrite à l'école d'immersion Varennes. Il travaille comme ingénieur au service cartographique du gouvernement provincial. Comme pour Marilyn Seguire, son objectif prioritaire est de «garantir à tous les enfants de la division un accès égal aux écoles et aux locaux».

Lui aussi estime qu'il y a «des ajustements à faire, car d'un côté il y a des écoles remplies à 60% ou 70% seulement de leur capacité, et de l'autre côté des écoles surpeuplées. Pas seulement des écoles d'immersion d'ailleurs. C'est aussi le cas pour les écoles anglaises Glenlawn et Dakota, dans le sud de la division».

Bob Bruce pense que le problème est urgent et devrait être réglé dans les 3 ans qui viennent. Comment? «Il faut réfléchir aux différentes possibilités. L'une d'elles pourrait consister à partager certains locaux, comme le gymnase, la bibliothèque, les bureaux administratifs, entre une école anglaise et une école d'immersion».

Lynne Cormack (5 497voix), née Champagne, est mère d'un garçon de 7 ans inscrit à l'école d'immersion Saint-Germain. Elle travaille comme adjointe à la recherche dans la section photographique des archives provinciales.

Lynne Cormack partage les mêmes vues que ses collègues Marilyn Seguire et Bob Bruce concernant les problèmes de manque d'espace. «En immersion, il a a 200 étudiants de plus chaque année», souligne-t-elle.

Partager les locaux

«La situation devrait être stable jusqu'en 1990, mais après ça, la question se posera de savoir où on va mettre nos étudiants. Ces problèmes de place se posent également à l'école Lavallée (la seule école française de la division)». Tout comme Bob Bruce, Lynne Cormack n'est pas opposée à l'idée de locaux partagés entre écoles anglaises et écoles d'immersion.

Laurent GIMENEZ

(1) Les autres commissaires à Saint-Vital sont: Joy Wright, Jim Buchanan, Mary Mulder et Barbara Cape.

Saint-Boniface/Norwood

Trois voix pour le français et l'immersion

Seule candidate francophone à Saint-Boniface, Carolyn Duhamel est aussi la seule nouvelle venue parmi les 5 commissaires (1). Elle a été élue avec une large avance de plus de 1 000 voix sur ses concurrents.

Éducatrice de formation, Carolyn Duhamel a décidé il y a quelques années de ne plus travailler à l'extérieur. Elle a 2 filles de 9 ans et 14 ans inscrites à l'école Lacerte et au collège Louis-Riel.

«Je vois 3 grandes raisons à mon élection, explique Carolyn Duhamel: beaucoup de parents voulaient quelqu'un qui ait des enfants dans le système et qui le connaisse à fond; les enseignants avaient besoin d'un commissaire ayant une formation en éducation; et bien sûr, la communauté francophone avait besoin d'une voix forte pour la représenter».

Ses priorités: amener la commission scolaire à faire preuve de plus d'ouverture et à augmenter les consultations avec les parents et les enseignants; réduire les inégalités en matière d'espace et de services dans les écoles.

A Norwood, pour la première fois, la majorité des commissaires (3 sur 5) représentent l'enseignement français et immersion. Deux d'entre eux sont des nouveaux venus.



photo: Laurent Gimenez

Carolyn Duhamel est arrivée en tête à Saint-Boniface.



photo: Philippe Descamps

Ronald Chartrand: une voix pour le programme français à Norwood.

Louise Johnston, née Senecal, est arrivée bonne première avec 1 698 voix. Ses deux enfants de 5 ans et 7 ans sont inscrits dans les écoles d'immersion Queen-Elizabeth et Softley, et elle exerce la profession d'agente de voyage.

Sa priorité: le transport. «On n'a plus assez de bus, surtout depuis la fermeture de l'école King Georges l'an passé, qui oblige à transporter plus d'enfants».

Selon Louise Johnston, les problèmes de place ou de programmation dans les écoles ne se posent pas pour l'instant dans la division, même si, «plus tard, il pourrait y avoir un besoin pour une école secondaire d'immersion à Norwod».

Louise Johnston, premier parent d'immersion élu à Norwood, se dit très satisfaite de la nouvelle commision scolaire: «il y a un bon mélange: des jeunes avec des enfants, des commissaires avec de l'expérience, et puis les 3 programmes sont maintenant représentés».

Les choix qui s'imposent

Ronald Chartrand (1545 voix) a deux garçons de 9 ans et 11 ans qui étudient à l'école Précieux-Sang. Ce surintendant des douanes se considère comme un «porte-parole des francophones dans la division»

Sa priorité est de veiller aux intérêts des programmes français et immersion, au moment où le ministère de l'Éducation s'apprête à mener une étude sur la situation scolaire dans toute la division.

«A l'heure actuelle, explique-t-il, le programme anglais représente environ 60% des effectifs à Norwood, mais on prévoit l'égalité en 1990 et une proportion de 60% pour les programmes français et immersion en 1991. Tôt ou tard, il faudra donc étudier la question des locaux et faire les choix qui s'imposent» (2).

Laurent GIMENEZ

(1) Les autres commisaires à Saint-Boniface sont: Joyce Patterson, Anita Chapman, Joan Barker et Hugh Coburn.

(2) Les autres commisaires à Norwood sont: Brenda Leslie, Jean Hart et Pat Martin.

Assemblée annuelle de la SFM samedi 4 novembre

«On sent un intérêt pour un nouveau départ»

«Les gens devraient venir pour vraiment lancer l'affaire, pour appuyer les personnes qui vont mettre la nouvelle structure sur pied», estime Cécile Berard, directrice générale de la Société franco-manitobaine (SFM). Pour l'instant, tout indique que son appel sera entendu.

A la veille de l'assemblée annuelle du samedi 4 novembre, le nombre des préinscriptions avoisinait les 200, soit le double de la normale. Un chiffre qui permet à Cécile Berard d'espérer «au moins 300 ou 400 participants».

Les raisons? «On sent dans la communauté un intérêt pour un nouveau départ, on voit qu'il y a du nouveau à la SFM. Les gens vont pouvoir élire un nouveau conseil de 13 personnes. Tout ça, c'est positif».

Cécile Berard croit aussi que le discours du premier ministre du Manitoba (à 14h, au Collège de Saint-Boniface) devrait attirer du monde. Les interventions des premiers ministres manitobains sont rares à la SFM: la dernière apparition remonte à 1982 (Howard Pawley).

Contrairement aux assemblées annuelles passées, les responsables de la SFM «ne présenteront pas une planification toute cuite d'avance», note Cécile Berard. Les employés feront état des projets qui sont en cours. Le nouveau Centre d'information sera inauguré officiellement.

A deux reprises, les participants auront l'occasion de s'exprimer, de donner des suggestions au conseil d'administration: «Ça sera le temps de dire sur quoi le CA devrait se pencher». En fin de journée, des propositions formelles pourront aussi être débattues.

Durant la matinée, les nouveaux règlements de la SFM (adoptés en principe le 10 juin) devront être adoptés. L'assemblée annuelle, qui se déroulera sous le thème «De nouvelles pistes pour les années 90» débutera à 9h (inscriptions à partir de 8h15).

La réunion finira par un banquet (au Rendez-Vous), occasion de remettre les annuels Prix Riel (4 cette année) et d'écouter la chanteuse acadienne Edith Butler.

Bernard BOCQUEL

photo: Bernard Bocquel

Cécile Berard, directrice générale de la SFM. Donner un «nouvel élan» à l'organisme.

L'avenir de la Liberté: vendredi 3

Rappelons que la SFM a décidé de soumettre sa proposition de «vendre la quasi-totalité de ses intérêts dans Presse-Ouest Ltée», la société éditrice de La Liberté, à une réunion publique vendredi 3 novembre au Collège universitaire à 19h.

La soirée entière sera consacrée à cette question, qui a déjà fait l'objet de plusieurs réunions spéciales durant ces 3 dernières années.

Les candidats à la SFM

Voici la liste des candidat(e)s au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine.

D'autres noms sont susceptibles d'y être ajoutés jusqu'au 4 novembre. Les élections auront lieu le samedi 4 novembre en après-midi.

Présidence: Raymond Bisson

Vice-présidence *(revendication politique)*: Claudette Savard

Vice-présidence *(services en français)*: Paul Sherwood

Vice-présidence *(facilitation de la concertation)*: Paul Préfontaine

Secrétaire-trésorier: Louis Lemoing

Conseillers *(8 postes à pourvoir)*: Patricia Courcelles, Alma Desaultels, Georges Druwé, Claude Goulet, Jean Lafontant, Gilbert Savard, Monique Sirois, Taïb Soufi, Gérald Labossière, omi, Joseph Carrière.

SAINT-BONIFACE

Portes ouvertes pour la Cambrian Credit Union

Les nouveaux locaux de l'ancienne succursale de la Cambrian Credit Union (1282, rue Archibald), situés maintenant au 190-115, rue Vermilion (Southdale Square Shopping Centre) seront ouverts au grand public jeudi 9 novembre de 18h à 20h.

«C'est certainement une des plus belles caisses à Winnipeg», assure Roland Gagné, directeur de la succursale depuis juillet. Le déménagement était rendu nécessaire à cause de la taille des vieux locaux, utilisés depuis une vingtaine d'années. La caisse s'appelait Heritage, puis Holy Cross, avant de devenir une des succursales de Cambrian Credit Union en novembre 88. Son actif est de 12 millions (162 millions pour les 9 succursales).

Selon Roland Gagné, qui a travaillé à la Caisse de Sainte-Rose-du-Lac entre 83 et 86, au moins le quart des 2 000 membres de sa succursale sont francophones. Il estime qu'il est en mesure d'offrir un service pour «les conjoints de mariages mixtes», qui se sentiraient peut-être moins à l'aise dans une Caisse populaire.

Roland Gagné ne se présente pas comme un concurrent de la Caisse populaire de Saint-Boniface: «Il y a tellement de francophones qui font leurs affaires avec des banques qu'on peut travailler ensemble. Il y a de la place pour les deux».

B.B.

PATRIMOINE

Le journal de Mgr Grandin disponible en anglais

Curieux de connaître un peu l'homme qui a laissé son nom au boulevard Bishop Grandin à Saint-Vital? Vous n'avez qu'à lire le journal intime de Mgr Vital Grandin, dont une traduction en anglais vient d'être publiée par le chapitre edmontonien de la Historical Society of Alberta.

Les journaux intimes du premier évêque de Saint-Albert (Alberta) sont conservés aux Archives provinciales de l'Alberta.

Les années 1875 à 1877 du journal de Mgr Grandin ont été traduites par Alan D. Ridge, ancien archiviste provincial de l'Alberta. On peut acheter ce livre de 125 pages (15$) en écrivant à: Amisk Waskahegan Chapter, Historical Society of Alberta, C.P. 1013, Edmonton (Alberta) T5J 2M1.

L.C.

Marché de La Fourche: un premier bilan positif

Les curieux deviennent des clients

Un mois après son ouverture, le marché de La Fourche semble en voie de réussir son pari. Non seulement les visiteurs sont nombreux, mais surtout, ils reviennent!

Selon Eva Boldt, une des porte-parole de la Corporation de renouvellement de La Fourche, «la réponse du public a été très positive. Il y a énormément de monde qui vient les fins de semaine, au point qu'il est difficile de trouver une place de parking».

«Au début, les gens achetaient pour essayer»

Eva Bolt pense qu'il ne s'agit pas d'un simple succès de curiosité car beaucoup de gens ont tendance à revenir, preuve que la clientèle commence déjà à se fidéliser. Jean-Pierre Dubé, copropriétaire de la boucherie Le Boulevard Meats, qui a ouvert boutique à La Fouche, confirme ce constat optimiste.

«Au début, les gens achetaient un petit quelque chose, pour essayer. Maintenant, on commence à reconnaître des visages. Durant la semaine, c'est un peu lent, mais les fins de semaine, il y a un monde épouvantable! La Fourche se présente vraiment comme un marché de fin de semaine».

«Tout ce monde qui passe à La Fourche, ça nous donne une visibilité extraordinaire qu'on ne pourrait pas avoir autrement, poursuit Jean-Pierre Dubé. Il y a même des gens qui sont venus nous voir sur la Provencher quand ils ont vu toutes les voitures stationnées à La Fourche».

Quatre nouveaux magasins se sont installés sur le marché depuis son ouverture: deux traiteurs ukrainien et grec, un marchand de gâteaux secs et un traiteur spécialisé dans les produits naturels (New Taste Vegetarian Daily).

Cela porte à environ 25 le nombre de commerçants installés à La Fourche, et Eva Boldt indique que deux restaurants doivent ouvrir très prochainement leurs portes. Autres événements à venir: la mise en place, fin novembre, d'une patinoire et d'un pavillon en pierre de Tyndall, avec un foyer près duquel patineurs et skieurs pourront venir se réchauffer.

Laurent GIMENEZ



photo: Philippe Descamps

L'ouverture du marché de La Fourche a créé une nouvelle curiosité dans le paysage winnipégois. Un mois après, c'est toujours une curiosité, mais aussi un véritable marché.

SAINT-BONIFACE

Le Service de conseillers reste ouvert

Il n'est plus question de fermer le Service de conseillers de Gilles Beaudry, csv, bien que le seul centre de counselling professionnel en français accuse un déficit de 11 000$ fin octobre.

Pourtant, les responsables du Service de conseillers avaient laissé savoir publiquement qu'un refus de la ministre des Services communautaires de verser 86 000$ en subvention entraînerait la fermeture du centre fin octobre.

Explication de Roger Robidoux, président du conseil d'administration, suite à une réunion le 30 octobre: «On s'aperçoit qu'il s'agit d'un service indispensable à la communauté. Alors on a décidé de suivre les affaires au jour le jour, en espérant que le support moral de la communauté se traduira en appui financier».

Archives La Liberté

Roger Robidoux, président du CA du Service de conseillers. «Fermer les portes, pour certains, ça serait catastrophique».

Les responsables du Service de conseillers ont donc choisi de tenir aussi longtemps que possible en respectant la vocation actuelle: «offrir des services de counselling aux gens qui en ont besoin, pas simplement à ceux qui ont de l'argent».

Pour rentrer dans ses frais, Gilles Beaudry devrait exiger 60$ par session d'une heure. La moyenne des contributions volontaires se situe à 20$. Le Service compte 3 thérapeutes à temps plein, 6 à temps partiel (500 clients en 88).

Dans cette optique de service communautaire, la participation financière du gouvernement provincial est essentielle et le lobby va continuer. La ministre des Services communautaires, Charlotte Oleson, a donné une fin de non recevoir pour cette année financière, mais n'a pas exclu une subvention pour 90-91.

Par ailleurs, les responsables du Service de conseillers vont tenter de «développer des plans de financement. On espère avoir des bingos», précise Roger Robidoux.

Bernard BOCQUEL

MANITOBA

Folklorama sur deux semaines malgré la baisse des entrées

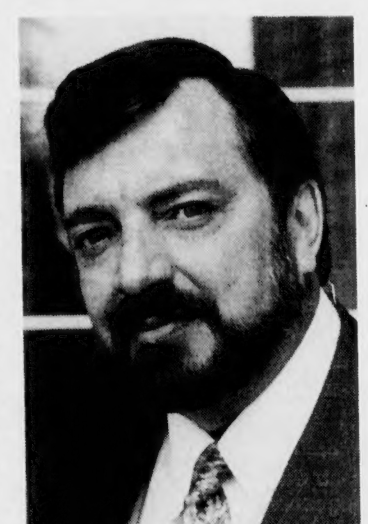
Le Conseil des Arts du Manitoba a décidé de rendre permanente l'expérience du Folklorama étalé sur quinze jours.

A compter de l'an prochain, Folklorama débutera avec la première longue fin de semaine du mois d'août pour s'étendre sur deux semaines complètes.

Cette expérience a été initiée en 1988 pour deux ans. Elle semble avoir donné satisfaction aux organisateurs car elle a permis aux visiteurs de voir davantage de pavillons. Selon Gabriel Dufault, coordonnateur des pavillons, on a constaté «un résultat net positif de l'expérience sur 2 ans».

Pour Gabriel Dufault, il convient de noter la souplesse offerte par un formule sur deux semaines : «C'est non seulement mieux pour les individus, mais aussi pour les bénévoles qui peuvent visiter plus de pavillons».

Pour Folklorama 1989, le Folk Arts Council a constaté une baisse de la fréquentation. Le nombre de visites dans les pavillons a chuté de 9% pour s'établir à 585 000 entrées au total.


Archives La Liberté
Gabriel Dufault, vice-président du Folk Arts Council.

Le nombre de passeports vendus a chuté encore davantage, les revenus tirés des entrées ayant baissé d'environ 12,6%. En revanche, Folklorama a séduit de nouveaux commanditaires privés (+40% de revenus privés supplémentaires), tandis qu'il conserve ses soutiens de la Province et de la ville pour une formule définitive sur deux semaines.

Réunis pour faire le bilan de Folklorama 89, les responsables du Folk Arts Council de Winnipeg ont également adopté une politique de bilinguisation. Pour Gabriel Dufault, c'est «une grande victoire» personnelle : «Sur une période de trois ans, la promotion de Folklorama se fera dans les 2 langues officielles.»

Ph.D.

Meril Rivard d'Ultracuts: jeune entrepreneur de l'année

Meril Rivard, originaire d'Élie, 29 ans, fondateur et propriétaire de Ultracuts Ltd, a remporté le «Prix aux jeunes entrepreneurs» pour le Manitoba.

Ce prix a été remis par la Banque fédérale de développement dans le cadre de la récente Semaine des petites et moyennes entreprises.

Commentaire d'un porte-parole de la Banque fédérale de développement: «Meril Rivard possède toutes les qualités voulues pour être entrepreneur. Sa débrouillardise, sa créativité et son travail acharné ont contribué à sa réussite».


Meril Rivard, propriétaire d'Ultracuts Ltd.

Ultracuts Ltd, lancé fin 1982, est un salon de coiffure destiné à toute la famille. L'entreprise offre un système unique de «prix à la carte» en fonction des services choisis. Ultracuts a 28 succursales dans l'Ouest , trois autres ouvriront sous peu.

La Banque fédérale de développement est une société d'État qui favorise surtout la création et le développement de petites et de moyennes entreprises en fournissant des prêts, des cautionnements de prêts, du capital de risque et un large éventail de services de formation en gestion, consultation et planification.

B.B.

La Caisse d'Otterburne devient une succursale d'Ile-des-Chênes

A compter du 1er janvier, Otterburne sera desservi par une succursale de la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes. Résultat: davantage de services.

Pour les quelque 180 membres de la Caisse d'Otterburne, cela signifie notamment la possibilité d'obtenir des prêts plus importants. Aussi, la succursale sera informatisée. Otterburne est la dernière caisse populaire non informatisée.

Selon les projections avancées par Paul Vandal, président de la Caisse d'Ile-des-Chênes, les bénéfices de la succursale d'Otterburne pourraient s'élever à 20 000$ (décembre 90), contre 2 000$ actuellement, grâce à l'augmentation des services et des membres. L'actif se situe à 850 000$.

La transformation de la Caisse d'Otterburne en succursale s'est effectuée en deux étapes. Début octobre, une cinquantaine de membres d'Otterburne ont accepté à l'unanimité de se joindre à Ile-des-Chênes.

Le 26 octobre à une autre assemblée spéciale, 28 membres d'Ile-des-Chênes ont dit oui, 1 a voté contre. La Caisse compte 3 000 membres, pour un actif de 8 300 000$ et un profit qui tournera fin 89 autour de 60 000$ (25 000$ en 88).

Le président d'Otterburne (Michel Roy) et le directeur (Maurice Saive, qui quittera son emploi) vont siéger au conseil de la Caisse d'Ile-des-Chênes, au moins jusqu'à l'assemblée annuelle d'avril 90.

La succursale d'Otterburne sera ouverte le mardi matin, le vendredi soir et le samedi matin. Les sociétaires d'Otterburne ont voulu se joindre à Ile-des-Chênes «pour faire leurs affaires en passant, lorsqu'ils se rendent à Winnipeg», résume Paul Vandal.


Archives La Liberté
Jean Gaudry, directeur de la Caisse d'Ile-des-Chênes et la future succursale d'Otterburne.

Bernard BOCQUEL

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le nouveau dépanneur: du service après 20h

Un nouveau dépanneur a ouvert ses portes à Sainte-Anne-des-Chênes. Rattaché à la station-service Pétro-Canada, le magaSin est situé à l'angle de la rue Principale et l'ancien chemin numéro 12.

«Lorsqu'on a acheté la station-service d'Aimé Rivard en août 1988, on a regardé ce qu'il y avait comme autres commerces à Sainte-Anne-des-Chênes», explique Tony Green, copropriétaire avec son épouse Diane (née Lecocq).

«On s'est rendu compte que tous les autres commerces étaient fermés après 8 heures du soir. Après ces heures-là, les gens devaient aller soit à Richer, soit à Steinbach pour acheter leur essence et leur litre de lait», ajoute l'ancien propriétaire de l'Hôtel de Saint-Pierre-Jolys.

La station-service et le dépanneur sont ouverts jusqu'à 22h, sept jours sur sept. Durant l'été, ils seront ouverts jusqu'à 23h. Le dépanneur, qui porte le nom de Amber Auto Service, couvre 800 pieds carrés. En plus de la vente de nourriture et de produits pour auto, on peut aussi louer des vidéo-cassettes et acheter des billets de loto.

Le commerce emploie 7 personnes à plein temps et de 3 à 4 personnes à temps partiel. L'ouverture officielle a eu lieu le 21 octobre.

L.C.

De nouveaux espaces verts à Ile-des-Chênes

L'homme qui créait des parcs

Parce qu'il plantait des arbres, Elzéar Goulet, le héros littéraire de l'écrivain français Jean Giono, s'est mérité un roman et même un dessin animé signé Frédérik Bach. Joël Leclaire méritait bien un article dans La Liberté.

Le conseiller d'Ile-des-Chênes s'est en effet mis en tête de créer des parcs dans le village qu'il représente à la municipalité rurale de Ritchot. Son oeuvre principale: le parc d'Auteuil, situé sur la rue des Pionniers et inauguré officiellement le 24 septembre.

«J'ai fait ce parc pour rendre hommage à la famille d'Auteuil qui a créé Ile-des-Chênes et qui pourtant n'a jamais eu de monument en son honneur dans le village», explique Joël Leclaire, qui est lui-même un descendant direct des 3 frères d'Auteuil, Alfred, Joseph et Georges, qui débarquèrent au Manitoba dans les années 1890.

Le terrain de 4 acres sur lequel a été bâti le parc est un don anonyme. Tout le reste sort directement des mains et des poches de Joël Leclaire. «J'ai planté 500 arbres, j'ai mis des bancs, j'ai tout arrangé, raconte-t-il. Cela m'a coûté 15 000$ et un an et demi de travail».

Joël Leclaire précise qu'il n'a reçu aucune subvention pour son projet, mais il pense que le parc pourrait devenir propriété municipale «dans 2 ou 3 ans, quand il sera développé». La famille d'Auteuil, reconnaissante, a commencé à lui verser quelques dons, pour le remercier de sa peine.

Le conseiller d'Ile-des-Chênes n'étant pas homme à se contenter d'un seul parc, il vient d'en achever un second, baptisé parc Ile-des-Chênes et situé en face de l'école Gabrielle-Roy.

«Ç'était juste un bout de terre rempli de choux gras, de quenouilles et de mauvaises herbes. Un petit parc, ça embellit le village et c'est comme un signe de bienvenue pour les visiteurs».

Joël Leclaire affirme avoir reçu beaucoup d'encouragements de la part des résidants d'Ile-des-Chênes, notamment de sa mère Rose Leclaire (née d'Auteuil), qui a elle-même mis la main à la pâte.

«Ma mère est une femme qui aime beaucoup la verdure et elle a participé à planter des arbres. Quand je lui ai annoncé que je voulais faire un parc pour la famille d'Auteuil, elle a été très touchée».

Laurent GIMENEZ



Photo: Gilbert d'Auteuil

Le jour de l'inauguration du parc d'Auteuil, le 24 septembre, on reconnaît, de gauche à droite: Athaïs Poirier (née d'Auteuil), Yvette Dornez (née d'Auteuil), Mathilda Trudeau (née d'Auteuil), Rose Leclaire (née d'Auteuil), Isidore d'Auteuil, Rémi d'Auteuil, Athanase d'Auteuil et l'abbé Marcel Chaput, curé d'Ile-des-Chênes. Absents sur la photo: Féréole d'Auteuil et Aldéa Trudeau (née d'Auteuil).

SAINT-PIERRE-JOLYS

550 personnes pour le souper

Le succès du souper paroissial des Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre-Jolys a dépassé les attentes des organisateurs.

Selon Henri Maynard : «On a eu trop de monde, on a même manqué de nourriture.» 550 personnes, plus une soixantaine de préscolaire ont été servis (contre 485 en 1988). Les 3000$ récoltés serviront à l'achat d'une enseigne pour annoncer les messes devant l'église.

Seule conclusion d'Henri Maynard : «Il faudra un peu plus de viande pour l'année prochaine.»

Ph.D.

SAINT-GEORGES

Marché aux puces les 4 et 5

Le 7e marché aux puces et bazar communautaire se tiendra samedi 4 novembre (12h à 16h) et dimanche 5 (11h à 16h) au Centre communautaire de Saint-Georges. Profit escompté: environ 2 000$.

Pour le Club sportif, il s'agit d'une occasion «très importante» pour prélever des fonds pour terminer le projet à la plage (mini-golf, promenade), explique Diane Dubé, présidente sortante du Club, qui vient de céder sa place à Paul Robert.

Diane Dubé compte aussi sur la célébration du 25e anniversaire de l'incorporation du Club sportif, qui existe depuis une quarantaine d'années, pour ramasser de l'argent. Elle espère qu'un banquet sera organisé en décembre pour honorer les anciens directeurs du Club sportif.

B.B.

Nouvelles scolaires dans La Montagne

On va plancher sur la communication

La communication: c'est le thème sur lequel devront plancher le 8 décembre à Notre-Dame-de-Lourdes tous les employés et tous les commissaires de la division scolaire de La Montagne.

Paul Therrien et Dave Connell seront les invités de cette journée de recyclage bilingue, la première réunissant tous les employés et tous les commissaires de la division. Pourquoi avoir choisi le thème de la communication? Henri Bouvier, directeur général, explique:

«L'expérience des autres divisions montre que c'est le thème idéal pour commencer. Mieux se parler et mieux se comprendre à l'intérieur du système divisionnaire, c'est nécessaire pour obtenir plus d'unité et de cohérence, pour travailler tous dans le même but».

Un séminaire pour les commissaires

Le 8 novembre sera une autre journée de réflexion, mais cette fois-ci uniquement pour les commissaires. Ce jour-là se déroulera à Morden un séminaire régional de l'Association manitobaine des commissaires d'écoles (MAST).

Deux étudiants de la division ont été invités à y participer comme observateurs: Martin Grenier, de l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, et Julie Van de Velde, de l'École West Mount, à Swan Lake.

LAURIER

Résultats serrés aux élections

Dans La Liberté de la semaine dernière, nous avions bien les noms des élus, mais il nous manquait le nombre de voix obtenues par chacun des candidats.

Pour le comité du village de Laurier, ont obtenu : Jos Letain, 81 voix ; Michel Verhaeghe, 75 voix ; Arthur Milette , 74 voix ; Debra Soucy, 69 voix et Jos Dupré 58 voix. Avec 57 voix, Caroline Lambert est la seule à ne pas être élue.

Pour le siège représentant Laurier au conseil de la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac, Michel Verhaeghe est élu avec 50 voix et Jos Dupré battu avec 46 voix.

Ph.D.

Les pensionnaires du Petit séminaire se retroussent les manches

«Il n'y a pas de travail trop difficile»

Jamais à court d'idées, ni d'enthousiasme, les pensionnaires du Petit séminaire de Saint-Boniface ont trouvé un nouveau moyen d'occuper activement leur temps libre cette année: le travail à domicile.

Michel Fontaine, de Letellier, étudiant en 12e année au Collège Louis-Riel (comme tous ses compagnons), explique le projet: «On veut aider les gens de Saint-Boniface, en priorité les personnes âgées ou handicapées, à faire les travaux qu'elles ne peuvent pas accomplir elles-mêmes. Par exemple, en automne, râcler les feuilles, en hiver pelleter la neige, en été faucher le gazon...»



photo: Laurent Gimenez

On reconnaît, de gauche à droite: premier plan: Luc Dornez, 10e (Sainte-Geneviève); 2e rang: Marc Fiola, 10e (Sainte-Geneviève), Daniel Baril, 9e (Saint-Jean-Baptiste), Layton Lussier, 12e (Sainte-Rose-du-Lac) et Patrick Connely, 10e (Dufresne). Au fond: Daniel Labossière, 10e (Saint-Pierre-Joiys), Khamchanh Vongvilay (un ami réfugié), l'abbé Gérard Dionne, animateur, et Michel Fontaine, 12e (Dufresne).

Layton Lussier, originaire de Sainte-Rose-du-Lac et étudiant lui aussi en 12e année, poursuit: «Il n'y a pas de travail trop difficile pour nous à accomplir! On peut déménager des meubles s'il le faut, nettoyer des fenêtres, etc».

Les pensionnaires du Petit séminaire n'en sont pas à leur premier fait d'armes. Une fois tous les deux ans, ils mettent sur roue un cycleton qui connaît chaque fois un grand succès. L'an dernier, l'opération leur a permis de récolter près de 4 000$.

Cette année, l'objectif prioritaire n'est pas financier, mais plutôt communautaire et même «publicitaire». Michel Fontaine explique: «Les gens nous donneront l'argent qu'ils voudront. Et pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer, ce sera gratuit».

«Notre but, c'est de rendre service à la communauté. C'est aussi un moyen de nous faire mieux connaître. L'an dernier, pendant le cycleton, je me suis rendu compte que les gens ne nous connaissaient pas. Et il y a beaucoup de personnes qui croyaient que le Petit séminaire avait fermé!»

Plus vivant que jamais!

Eh bien qu'on se le dise! Non seulement le Petit séminaire de Saint-Boniface n'a pas fermé ses portes, mais il est plus vivant que jamais. Pour vous en convaincre, si vous avez des petits travaux à faire chez vous, ils vous suffit d'appeler le 233-3190 (demandez Michel ou Layton) ou le 233-2783.

Précision importante: les jeunes travailleurs à domicile ne sont disponibles que du lundi au jeudi après 16 heures. Études obligent!

Laurent GIMENEZ

LAURIER

Une belle journée pour le souper

Les paroissiens de Laurier ont profité du dernier dimanche d'octobre pour se rendre en nombre au souper paroissial.

559 personnes se sont déplacées (contre 493 en 1988) pour permettre à la paroisse de constituer un petit fonds de réserve. Environ 3 000$ ont été récoltés.

Pour Claudette Gingras, responsable du souper : «C'est bon d'avoir une réserve, si le besoin se présente. Il y a toujours quelque chose à faire pour l'entretien, la réparation ou le chauffage.»

Ph.D.

Baisse des effectifs, manque d'animateur, révocations...

Le malaise des scouts

Les effectifs des scouts francophones du Manitoba, regroupés dans le district de la rivière Rouge, se réduisent comme une peau de chagrin. En 5 ans, le nombre d'animateurs et de scouts a diminué de près de moitié.

La direction du mouvement a décidé de réagir en commandant une étude à Raymond Théberge du Collège universitaire. Cette enquête révèle un décalage du scoutisme par rapport à son temps, du moins dans la perception qu'en ont les personnes interrogées.

Les jeunes sont déjà largement occupés par la télévision et le sport. Le créneau du mouvement, notamment en matière éducative, est largement desservi par d'autres institutions.

Les conclusions de ce rapport incitent les scouts a mieux préciser leur créneau en fonction des besoins des jeunes franco-manitobains. Un travail semble nécessaire auprès des jeunes mais aussi des parents.

Les scouts ont toujours eu des idées avant d'avoir l'argent pour les réaliser, ils sont passés maître dans l'art de la débrouille. Mais, si l'on en croit Denis Labossière, le responsable des scouts franco-manitobains, ces temps ont changé, l'avenir semble des plus incertains.

En ces temps difficile, la révocation de deux animateurs expérimentés renforce le malaise des scouts. L'absence d'explication publique pour ce renvoi peut laisser perplexe, alors que Gilles Ouellette et Claude Ouellet semblaient avoir au moins des idées pour l'avenir du mouvement, si ce n'est le tact pour les faire passer.

Les Ouellet(te) victimes de leurs idées ?

À écouter Claude Ouellet et Gilles Ouellette, de la meute de Saint-Boniface, leur révocation début octobre est due à leur audace : ils avaient proposé des idées pour sauver le mouvement. La direction refusant de s'expliquer sur ces révocations, les lecteurs de La Liberté devront se contenter d'une seule version des faits.

Le scoutisme a commencé il y a plus de 15 ans pour Gilles Ouellette et Claude Ouellet. Ils ont tout deux une longue expérience d'animation bénévole, voire de direction pour Gilles Ouellette, coordinateur du District de la rivière Rouge de 1982 à 1984.

Leur conflit avec la direction manitobaine du mouvement a pris corps à l'automne 1988, quand Claude Ouellet, appuyé par Gilles Ouellette, a fait ses premières propositions pour redonner de la force au mouvement.

Il s'agissait, en résumé, de créer un journal de liaison entre les meutes, de monter un centre de ressources documentaires pour que les animateurs aient à disposition du matériel et le moyen de l'utiliser (par exemple : une boussole pour l'orientation en forêt), et enfin, d'assurer une meilleure formation. De son côté, Gilles Ouellette proposait un projet de règlement pour les camps d'été, toujours dans le but de donner des références aux animateurs.



photo: Philippe Descamps

S'ils n'obtiennent pas satisfaction, Claude Ouellet (à gauche) et Gilles Ouellette envisagent de s'adresser aux Boy Scouts of Canada qui acceptent également des meutes francophones.

Pour Claude Ouellet, il s'agissait de redonner de l'énergie au mouvement : «Si on se concentre sur l'administration : faire des procès-verbaux, des demandes de subventions, du secrétariat ; qu'est-ce qu'il reste comme fonds et comme activités pour les jeunes et les animateurs ?»

Ces propositions, acceptées dans un premier temps par le comité d'animation, ont été finalement écartées de facto. En février, Gilles Ouellette réagit en démissionnant de son poste de commissaire de la branche louveteau. Dépités par l'assemblée annuelle du mois de mai 1989, ils ont décidé de s'en remettre aux instances fédérales du mouvement, qui les a renvoyé devant les instances régionales de la Fédération de l'Ouest.

Alors qu'ils préparaient leur rentrée pour le 28 septembre, les 2 animateurs ont reçu une lettre de révocation. Une autre lettre, signée par Denis Labossière, président du district, a été envoyée aux comités de parents pour les informer de cette révocation : «pour des raisons sérieuses ; et que nous choisissons de ne pas partager au grand public.»

Depuis, de lettres contradictoires en réunions ajournées ou tenues en catimini, les deux animateurs recherchent en vain des explications. Ils restent circonspects lorsqu'on leur demande si le conflit est lié à leur origine -tout deux viennent du Québec où ils ont fait leurs premiers pas dans le mouvement- même s'ils se souviennent d'avoir entendu : «Dans l'Est, c'est dans l'Est ; dans l'Ouest, c'est dans l'Ouest».

De leur côté, les portes ne semblent pas fermées. Gilles Ouellette affirme : «Nous, nous restons ouverts.» Et Claude Ouellet renchérit : «Ce que l'on voudrait, c'est que tout le monde se rencontre et discute des problèmes.»

«Peut-être que l'on va disparaître»

Du côté des responsables du mouvement scout, on préfère ne pas commenter le renvoi de Gilles Ouellette et de Claude Ouellet.

Pour Denis Labossière, président du conseil exécutif du District de la rivière Rouge : «Il y avait eu des problèmes avec eux. C'est une décision interne du District. On ne veut pas nettoyer notre lavage en public. C'est un affaire classée.»

En revanche, le responsable des scouts francophones du Manitoba a bien voulu débattre des problèmes du scoutisme et de son avenir. Voici les principaux extraits de cette conversation.



photo: Philippe Descamps

Denis Labossière, président du District : «Ça prend de l'argent.»

La Liberté: *Qu'est-ce qui fait la modernité du scoutisme ?*

Denis Labossière: «C'est le problème. Il y a moins d'intérêt qu'il y en avait. On s'est aperçu, lors d'une réunion fédérale à Montréal que tout le monde avait exactement les mêmes problèmes. On s'est même posé la question : doit-on continuer le scoutisme ?»

La Liberté: ***Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés au Manitoba francophone ?***

Denis Labossière: «D'abord un manque d'animateurs. Il est clair qu'avec plus d'animateurs on aurait plus de jeunes. Exemple : à La Broquerie, il n'y a pas d'animateur alors que les jeunes sont demandeurs. Les parents ne nous aident pas toujours : un étude que nous avions demandée a révélé que 80% des parents de scouts potentiels ne sont pas intéressés par le scoutisme.»

«Le mouvement scout est en concurrence avec les sports et la télévision. Il y a aussi une question d'image. L'uniforme, par exemple, donne un fausse image du mouvement. Le monde a changé, le scoutisme n'a peut être pas assez changé.»

La Liberté: *Qu'est-ce qui fait que cela marche dans un groupe ?*

Denis Labossière: «Les animateurs jouent un rôle déterminant. Nous avons déjà des gens compétents. Notre intention est de mieux les former, mais on a pas les moyens.»

La Liberté: *Quelles sont vos ressources ?*

Denis Labossière: «Nous dépendons des subventions. Pour une année, le Secrétariat d'Etat nous donne 20 000$; Centraide, 10 900$; Franco-fonds, 1200$; le reste des 42 500$ de notre budget provient de diverses sources ponctuelles et de quelques dons.»

La Liberté: *Les jeunes et la population sont-ils impliqués dans la recherche de fonds ?*

Denis Labossière: «Nous ne faisons pas de campagne de prélèvement, cela risquerait de nous coûter trop d'argent. Les jeunes ne font pas de quête, c'est rendu un peu trop dangereux ces choses-là. Peut-être que le temps d'envoyer les jeunes quêter est passé.»

La Liberté: *Quelles solutions préconisez-vous pour sortir le mouvement de sa léthargie ?*

Denis Labossière: «On veut d'abord faire un dépliant avec de belles photos destiné à être distribué dans toutes les écoles. Pour le manque d'animateur, on n'est pas certain de résoudre ce problème-là. On n'est pas certain non plus de pouvoir embaucher un animateur pour la formation. Il reste aussi à faire quelque chose pour aborder les questions d'environnement, et pour voir si l'uniforme est vraiment nécessaire.»

La Liberté: *Êtes-vous confrontés à un problème d'ordre financier ou d'investissement humain ?*

Denis Labossière: «C'est les deux. On n'a pas d'argent pour faire des projets. La tarte devient de plus en plus petite. C'est pas le manque d'idées, mais ça prend de l'argent, c'est cela qui nous manque.»

«Peut-être que l'on va rester petit, mais de meilleure qualité. Il faut reconnaître que les choses changent et que l'on va peut-être disparaître. Si cela n'intéresse plus les jeunes, il n'y a rien que l'on puisse faire.»

Un dossier préparé par Philippe DESCAMPS

La chute des effectifs

La direction du mouvement et les animateurs exclus sont au moins d'accord sur une chose : les effectifs sont en baisse. Ils citent les mêmes chiffres :

Année	Nb de jeunes	Nb d'animateurs
1983-84	362	79
1986-87	253	50
1987-88	241	50
1988-89	199	36

Ces effectifs étaient répartis pour l'année 1988-89 dans 8 paroisses : Saint-Boniface, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Vital, Précieux-Sang, Saint-Jean-Baptiste, Iles-des-Chênes, Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Anne-des-Chênes

CULTUREL

La semaine des fanatiques

• L'opéra de Michel Lagacé : *«Macbeth»*, sous la direction de Irving Guttman avec la participation de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Les 4, 7 et 10 novembre, salle du Centenaire.

«L'un des opéras les plus populaires de Verdi, inspiré de la grande pièce de Shakespeare. Tout le génie de Verdi pour la chanson, des airs très mélodieux. Tout le monde sortira de la salle en ayant retrouvé des airs très connus.»

Michel Lagacé est directeur régional du Secrétariat d'Etat.

• Le film de Léo Dufault : *«Jésus de Montréal»* de Denys Arcand (Canada 1989). Au cinéma d'Eaton Place (943-6149) à 19h et 21h30.



Eduard Tumagian interprète Macbeth dans l'opéra de Verdi présenté salle du centenaire.

«Nous sommes dans une période creuse pour le cinéma en attendant le mois de décembre, mais ce film important reste à l'affiche. Si vous ne voyez qu'un film cette année, il faut voir «Jésus de Montréal». Un film complet, très bon scénario, très bonne mise en scène, très bonne interprétation. Un film du meilleur cinéaste canadien actuel. Denys Arcand va devenir un grand maître.»

Léo Dufault est réalisateur à Radio-Canada télévision.

• Le film à ne pas voir de Charles Leblanc : «Shocker» de Wes Craven. Ce film ne passe pas aux cinémas Grant Park, Odéon, Towne, Eaton, ni aux cinémas Capitol, Garden city, Saint-Vital 6, Northstar et Place Portage.

«Une avalanche de sang. Une histoire invraisemblable. On n'y croit pas du tout. A peu près une cinquantaine de meurtres. Même les amateurs du genre film d'horreur seront déçus. Du gaspillage de pellicule.»

Charles Leblanc est comédien, poète et traducteur.

Sélection recueillie par Philippe DESCAMPS

Ateliers et spectacle de théâtre de participation à Saint-Boniface

L'Égalité Parminou

La troupe professionnelle québécoise du Théâtre Parminou présentera son spectacle «L'Egalité brille pour tout le monde», les 8 et 9 novembre au Centre culturel franco-manitobain. Un atelier ouvert à tous sera également organisé dimanche 5 novembre au Collège universitaire (1).



«L'égalité brille pour tous», le spectacle du Théâtre Parminou a déjà été joué 350 fois au Québec et en France. 350 spectacles où le forum a réussi : le public est monté sur la scène.

Le Parminou, c'est plus qu'un théâtre, c'est aussi une troupe de tournée et un théâtre de participation. Leur pièce «L'Egalité brille pour tout le monde» a été présentée plus de 150 fois dans le cadre du programme Egalité des chances en matière d'emploi d'Hydro Québec. Il a été joué dans de nombreuses entreprises du Québec et de France avant de venir, en version bilingue, dans l'Ouest.

Pour Christine O'Doherty, chargée de la promotion pour la troupe : «Si on s'était contenté des réseaux culturels, on n'existerait pas. Il faut sortir la culture de ses lieux. Il ne faut pas simplement compter sur le fait qu'il y a une salle de théâtre pour que les gens viennent. Il faut multiplier les façons de parler aux gens.»

Démocratiser la culture c'est, selon le Parminou, aller vers les gens pour d'abord les écouter : «Nous ne décidons pas un beau jour, dans nos bureaux, de faire une pièce sur les agriculteurs. Nous allons vers eux, nous parlons avec eux de leurs problèmes. Après ces rencontres, à partir de ce matériel émotif transmis par les gens, nous construisons le spectacle avec notre regard. Nous livrons notre réflexion en les interpellant. C'est comme cela qu'on les amène au théâtre.»

Une fois le spectacle monté, les spectateurs gardent une voix au chapitre. Le théâtre-forum pratiqué par le Parminou, donne la parole, et même la scène, aux spectateurs pour la recherche du ton juste, de l'authenticité de l'action.

En allant vers les gens, le Parminou ne visait pas seulement le Québec. Régulièrement, la troupe vient en tournée dans l'Ouest avec un spectacle pouvant être joué dans les deux langues. Chritine O'Doherty n'y voit pas une dimension politique : «Le Canada c'est d'abord un marché. Les gens passent leur temps à dire que le Canada n'est pas un marché assez grand, ce n'est pas la réalité.»

Le spectacle s'adresse autant aux Canadiens francophones qu'anglophones. Si certaines adaptations sont nécessaires, elle sont plus liées à la culture qu'à la langue, soutient Christine O'Doherty : «On adapte notre spectacle pour l'Ouest. Les Québécois aiment le théâtre pour le contenu avant la forme. Tandis que les anglophones et les francophones de l'Ouest aiment le théâtre pour la forme avant le contenu.»



photo: Philippe Descamps

Le Théâtre Parminou se définit comme «une troupe professionnelle de tournée». Depuis le 8 octobre, Christine O'Doherty et la troupe du Parminou arpentent les terres de l'Ouest.

Pour l'équipe du Parminou, il n'y a pas de mauvais public a priori : «Nous sommes allés à Flin Flon et Le Pas avec un spectacle sur «Les effets de la pornographie dans nos vies». Si nous avions écouté les gens qui nous disaient qu'il n'y avait que des fermiers sans intérêt, on n'y serait pas allés. En fait, cela a bien marché. On sous-estime trop souvent la capacité de compréhension des gens.»

Les gens qui comprennent le moins le théâtre de participation ne sont pas ceux que l'on croit. Le Parminou connaît ses plus grandes difficultés pour dégeler la salle et faire monter le public sur scène avec les «intellectuels».

Écouter et faire participer les gens suppose un engagement social, «une lutte contre toutes les formes de pouvoirs». C'est ce qui a motivé la formation de la troupe en 1973. En 1989, le message «c'est pas vrai que les gens n'ont rien à dire» reste entier même si, indique Christine O'Doherty : «On a su s'adapter tout en maintenant les fondements idéologiques.»

Aujourd'hui, le Théâtre travaille beaucoup avec les entreprises car, selon Christine O'Doherty : «Elles évoluent et font des efforts vers la participation. On n'est plus à une époque de pancartes. Les moyens de faire passer un message ont évolué. Les entreprises recherchent à sensibiliser les gens. Le théâtre est un moyen très dynamique, il a recours aux émotions. Si les entreprises acceptent les moyens, elles en acceptent les conséquences.»

Philippe DESCAMPS

(1) Le 8 novembre, représentation en français salle Pauline-Boutal à 20h. Le 9 novembre, même spectacle, même heure, même lieu, mais représentation en anglais. Les billets (5$ et 8$) sont en vente auprès des organisateurs : l'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire (589-8408), Plurielles (233-1735), Réseau (235-0640) et le Comité d'action manitobain sur le statut de la femme, ou à la librairie Bold Print.

Pour les ateliers de dimanche 5 novembre de 10 à 16h, il est préférable de s'inscrire en téléphonant au 589-8408, ou en s'adressant à l'Association des étudiants du CUSB (233-0210).

Le 10e anniversaire des saynètes signées Janine Tougas

Il y a des comédiens-nés dans tous les villages

Les deux soirées de bière et saynètes à Sainte-Anne-des-Chênes cette fin de semaine soulignent le 10e anniversaire de la création de soirées de ce genre en terre manitobaine.

L'inventeur de ces soirées de bière et saynètes est Janine Tougas. Le lieu de naissance de ces saynètes à la franco-manitobaine: son village natal de Sainte-Anne-des-Chênes.

«J'avais commencé ça parce que j'étais convaincue que ce serait le fun», explique Janine Tougas, le sourire aux lèvres. «Aussi, j'étais partie de Sainte-Anne depuis 1970 et les contacts avec le monde de la place me manquaient».



Archives La Liberté

Janine Tougas, l'inventeur des soirées de saynètes à la franco-manitobaine. «J'étais convaincue que ce serait le fun...»

«L'année d'après», raconte Janine Tougas, «j'avais organisé des saynètes dans chaque région. On les avait, par la suite, présentées lors de l'assemblée annuelle de la SFM. Ça avait connu un grand succès. Ça avait mis la puce à l'oreille à beaucoup de personnes. Depuis, il y a des soirées de bière et saynètes dans beaucoup des villages franco-manitobains».

C'est mieux qu'un mailing

Les soirées bière et saynètes connaissent toujours un grand succès. «Le monde aime rire», affirme Janine Tougas. «Et il y a tellement peu d'occasions où on peut passer une soirée de temps à rire, et à rire *de* et *avec* des personnes qu'on connaît!»

«C'est un peu la formule fast-food du théâtre», concède la spécialiste des bière et saynètes. «Il y a très peu de répétitions. Le monde n'a pas le temps de répéter quelque chose pendant 4, 5 mois».

«Il y a des comédiens-nés dans tous les villages. Certains le sont un peu moins. Une soirée de saynètes c'est le lieu idéal pour s'améliorer parce que la saynète, la farce est drôle en elle-même et ça permet, dans un sens, de charrier le comédien qui est parfois un peu hésitant».

«Je les organise toujours parce que c'est le fun», conclut Janine Tougas. «C'est en partie aussi pour revoir le monde de ma communauté. C'est un genre de bénévolat qui est plus dans mon domaine que d'organiser un mailing, par exemple...»

Lucien CHAPUT



photo: Hubert Pantel

Un premier festival provincial de saynètes avait été organisé par les divers comités culturels au Centre culturel franco-manitobain en mars 1986. Parmi les participants, les Sainte-Annois (de g. à d.) Gérald St-Vincent, Annette Tougas et Maurice Noël.

La 10e édition des bière et saynètes à Sainte-Anne-des-Chênes

Les deux grands boeufs seront au rendez-vous

«Pour la 10e, on reprend trois saynètes qui ont connu le plus grand succès à travers les années», explique Janine Tougas, coordonnatrice des soirées de bière et saynètes à Sainte-Anne-des-Chênes.

Les trois plus populaires saynètes des 10 dernières années seront représentées à la 10e édition des bière et saynètes de Sainte-Anne-des-Chênes. D'après Janine Tougas, qui a lancé ces soirées devenues vite une tradition annuelle, elles sont: les traductions, les deux grands boeufs et les litanies.

«On y retrouve tous les aspects de la vie franco-manitobaine», souligne Janine Tougas. «La langue, la canayennerie et la religion».

Une quinzaine de comédiens participeront aux soirées qui sont devenues le plus gros prélèvement de fonds de l'année pour le Centre culturel de Sainte-Anne. Il y aura des habitués des planches et aussi «tout un nouveau groupe de plus jeunes, entre 25 et 35 ans», souligne Claire Noël, directrice du Centre.

Il y aura deux soirées cette année: le vendredi 3 novembre et le samedi 4 à 20h30 au Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes. Bonne nouvelle pour celles et ceux qui n'ont pas encore leur billet: il y en aura en vente (7,50$) à la porte cette année puisque le Centre peut accueillir 250 personnes (175 personnes seulement les années passées).

Mais, prévient Claire Noël qui s'occupe des arrangements techniques des soirées: «Il faut arriver de bonne heure. Il faut se rendre dès 19h si on veut de bonnes places».

L.C.

LA BROQUERIE

Un hommage à Félix Leclerc par le Théâtre De Moissac

Samedi 4 novembre et dimanche 5, le Théâtre De Moissac présentera deux soirées de théâtre et de chansons en hommage à Félix Leclerc.



Caron à la télé

Le documentaire sur feu Martial Caron intitulé Du mauvais côté de la clôture sera présenté à CBWFT lundi 6 à 22h20.

Suzanne Balcaen, René Courcelles et Roger Fournier interprèteront des chansons de Félix Leclerc avant, durant et après la présentation de la pièce «Sonnez les matines» de Félix Leclerc.

La mise en scène et la direction d'une dizaine de comédiennes et comédiens sont assurées par Denise Boily et Léonie Granger.

Les deux présentations débuteront à 20h au Gymnase de l'école Saint-Joachim. Un vin-fromage suivra la présentation du samedi 4; du café et des beignes après la présentation du dimanche 5. Les billets (7$) seront en vente à la porte.

Contrairement à ce que nous avions indiqué dans La Liberté du 20 octobre, le Théâtre De Moissac ne fait pas partie du Comité culturel de La Broquerie.

L.C.

La saison lyrique 1989-90

Verdi, Mozart et Puccini à l'affiche

Macbeth de Verdi, Cosi Fan Tutte de Mozart et La bohème de Puccini sont les trois oeuvres lyriques au programme de la Manitoba Opera Association cette année.

Les représentations de Macbeth auront lieu les 4, 7 et 10 novembre. La tragédie du roi sanguinaire et de son épouse imaginée par Shakespeare a été mise en musique par Giuseppe Verdi en 1847. Le rôle de Lady Macbeth sera interprété par une jeune soprano américaine, Ealynn Woss.

La Bohême

La première représentation de Cosi Fan Tutte est prévue le 27 janvier, soit 200 ans presque jour pour jour après la vraie première, à Vienne, de cet opéra plein d'humour sur l'inconstance dans l'amour. Les deux autres représentations sont prévues le 30 janvier et le 2 février. A l'affiche: le bariton québécois Gaëtan Laperrière.

La dernière oeuvre de la saison est La Bohème de Puccini, qui sera jouée le 31 mars et les 3 et 6 avril. Le ténor américain Franco Farina et la soprano roumaine Eva Zseller interprèteront les rôles tourmentés du poète Rodolphe et de sa tendre amante Mimi.

Laurent GIMENEZ

Les spectacles se dérouleront à la Salle du centenaire à 20h le samedi et le vendredi et à 19h30 le mardi. Le prix des billets individuels pour chaque opéra se situe entre 12$ et 45$. Il est encore possible de prendre des abonnements pour toute la saison. Les tickets sont disponibles aux comptoirs Bass. Téléphone: 985-6800.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Lectures



ENFANTS

La petite souris, la belle fraise rouge et le gros ours affamé.

Sur un fraisier pendait une énorme fraise rouge. Une souris, qui passait par là, la vit et se mit à penser au moyen de la détacher, et l'emmener chez elle pour la manger. Après bien des hésitations, la souris parvint à ses fins. Excellent livre pour les petits.

(Éd. Héritage jeunesse, 1987)

SANTÉ

La médecine des Indiens d'Amérique, de Bernard Assiniwi.

Les médecines douces sont en vogue en ce moment. En se référant aux autochtones qui se servaient de plantes au point de vue médecine et rituel, l'auteur donne d'abondantes informations sur les plantes curatives. Amateurs herboristes, à vous de jouer.

(Éd. Guerin, 1988)

PSYCHOLOGIE

Jeux - Tests visuels, de Franco Agostini.

Nous faisons confiance à nos yeux pour ce que nous voyons, en pensant que cela est la réalité. Erreur! dit l'auteur. Et il démontre que notre perception est subjective. Pour bien voir, il faut être rationnel. Toutes les planches de dessins en donnent la preuve.

(Éd. Solar, 1989)

HISTOIRE

Une journée dans la vie de l'Union Soviétique.

Certaines plantes ont des propriétés médicinales, détaillées dans «La médecine des Indiens d'Amérique».

Il n'y a pas si longtemps, prendre des photos en URSS, cela signifiait souvent la confiscation de l'appareil. Eh bien, une armada composée de 100 des meilleurs reporters-photographes, venant des quatre coins de la planète, a relevé le défi. Le résultat est un grand album avec des photos somptueuses et des textes pris sur le vif.

(Éd. R. Laffont, 1988)

AUDIO-VISUEL

La section française de l'audio-visuel, à la bibliothèque, met à la disposition de sa clientèle, différentes vidéos cassettes, cassettes, disques compacts. L'Italien Claude Barzotti, très apprécié au Canada, propose ses grands succès en cassettes et disques compacts. Marie France, et son dernier succès: Entre deux départs. Marie Myriam: En plein coeur. Pour les petits, les Musicalins, (livre et cassette). Des cassettes Lullaby berceuse, de Connie Kaldor et Carmen Campagne, et bien d'autres choses encore...

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Grande Dictée: remise des prix le 7

Les dés sont jetés pour les 42 finalistes de la Grande Dictée de l'Alliance française du Manitoba, qui ont planché le 1er novembre sur un texte de l'écrivain français Georges Perec.

Il va maintenant falloir s'armer de patience jusqu'au 7 novembre, jour du dévoilement des noms des vainqueurs et de la remise des prix dans les locaux de l'Alliance française.

Les conseils d'une gagnante

Le jour même de la finale, nous avons demandé à la gagnante (catégorie adultes) de l'année dernière, Jeanne Chiasson, ce qu'elle pensait de la compétition 1989.

• **Question:** ***La Grande Dictée de cette année vous paraît-elle plus difficile que celle de l'année dernière?***

• **Jeanne Chiasson:** «J'ai fait la première dictée à la radio (demi-finales) et j'ai trouvé le texte beaucoup plus difficile que celui de l'an passé. Surtout le dernier paragraphe. J'ai fait 5 fautes».

• **Question:** ***Vous étiez-vous préparée d'une façon ou d'une autre pour la compétition de l'année dernière?***

• **Jeanne Chiasson:** «Non. Le plus important, je pense, est de rester calme et de voir les choses sous leur côté amusant et agréable. A la rigueur, on peut réviser un peu ses points faibles».

• **Question:** ***Êtes-vous bonne en orthographe par don ou par apprentissage?***

• **Jeanne Chiasson:** «Dans mon cas, il y a deux aspects. D'une part, j'ai une grande passion pour la langue française. Je lis beaucoup. D'un autre côté, je dois faire très attention aux mots dans ma profession puisque je suis traductrice pour le Secrétariat d'État».

Laurent GIMENEZ



Photo: Archives La Liberté.

Les candidats de la Grande Dictée 1988 en plein travail.



L'écrivain français Georges Perec.

Le texte de la dictée

Voici le texte sur lequel ont planché les finalistes de la Grande Dictée le 1er novembre. L'auteur, Georges Perec (1936-1982), était un passionné des mots, comme on s'en rend compte à la lecture de cet extrait de son roman Les Choses.

Les murs du corridor seraient des placards dont les ferrures de cuivre luiraient. Trois gravures mèneraient à une tenture retenue par des anneaux de bois veiné.

Plus loin, deux bibliothèques en merisier pâle, où s'entasseraient pêle-mêle des livres, feraient office de flancs-gardes à une sorte d'alcôve, recouverte de papier d'alfa.

Au-dessus, un portulan occuperait la longueur du panneau. Au-delà d'une table basse, un divan conduirait à un meuble, laqué de rouge sombre, garni d'étagères supportant des bibelots: des agates, des pyrites et des améthystes, des boîtes à priser en jade, une coquille de nacre, une montre de gousset en argent, une pyramide de cristal.

Plus loin, après une porte capitonnée, un secrétaire, encombré de plumiers et de grimoires pâlissants, s'accompagnerait d'un fauteuil canné.

Une athénienne supporterait un bloc-notes. Puis, après une bibliothèque pivotante que surplomberait une glace oblongue sertie dans un cadre d'acajou, un prie-Dieu, flanqué de deux banquettes tendues d'écossais décati.

Tout serait ocre et fauve: un univers de couleurs un peu passées, aux tons précieusement dosés, au milieu desquelles surprendrait, associé à quelques taches plus claires, l'orange presque criard d'un coussin. Une obsolescence envoûtante.

(D'après Georges Perec, Les Choses, Éditions Julliard).

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

• ***Journée «portes ouvertes»*** au Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market), le 5 novembre de 13h à 17h. Une occasion de pénétrer dans les coulisses du MTC.

• ***«Once Upon a Story»***, par le Kaleidoscope Story Theatre. Du théâtre d'improvisation recommandé à partir de 5 ans. Théâtre des enfants du Manitoba 89, rue Princess (947-0394).

• ***«Le vol du soleil»*** ouvre la saison pour jeunes du Cercle Molière. Une pièce présentée par le Théâtre de la Seizième de Vancouver. Le soleil décide un jour de rendre visite aux premiers habitants de la terre. Cette histoire est inspirée de légendes indiennes des Salish de la côte pacifique. Au gymnase du CCFM, le 5 novembre à 14h30.

PUB

• ***Les pubs de Cannes,*** présentation des annonces publicitaires commerciales ayant remporté des prix lors des Festivals du film publicitaire de Cannes. Au Musée des Beaux-Arts (786-6641, poste 212), du 5 au 18 novembre à 19h et 21h ; séances à 14h les 5, 8, 11, 12, 15 et 18 novembre.



photo: Hubert Pantel

«Village of Idiots» de John Lazarus, mise en scène de Kim McCaw. Au Prairie Theatre Exchange (160, rue Princess, 942-7291), jusqu'au 12 novembre.

JEU

• ***«Quelques arpents de pièges»***, grand jeu d'équipe organisé par Le Canot 768, avenue Taché (233-8001). Le 3 novembre 1989 à 16h30.

EXPOSITION

• ***Que faire ? Que dire ?*** Exposition organisée par le Collège d'Art et de Style de Nouvelle-Ecosse. Jusqu'au 19 novembre aux Galerie I et II du CCFM.

CINÉMA

• ***«L'ours»***, un film de Jean-Jacques Anneau (France, 1988). Un hymme à la nature qui a connu un très grand succès en Europe et aux Etats-Unis par le réalisateur de «La guerre du feu» et de «Au nom de la rose». Au cinéma Polo Park (786-3100), en semaine à 19h30 et 21h30, les samedis et dimanches à 14h, 19h30 et 21h30. Au cinéma Saint-Vital 6 (256-3901), en semaine à 18h45 et 21h00 ; les samedis et dimanches à 14h05, 18h45 et 21h00.

• ***«The Houses are full of Smoke»***, un film documentaire d'Allan Francovich (EU 1987). Des images et des témoignages sur les interventions politiques et militaires des Etats-Unis au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua. Au Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice, 783-1097), du 3 au 5 novembre à 19h30.

• ***«Romero»***, un film sur le combat de Mgr Romero, archevêque de San Salvador, assassiné en 1980 pour ses prises de positions en faveur des pauvres. Le major d'Aubuisson, commanditaire présumé de cet assassinat, est l'actuel chef de file de l'Arena, le parti d'extrême-droite actuellement au pouvoir. Au cinéma d'Eaton Place (943-6149), en semaine à 19h30 et 21h40 ; les samedis et dimanches à 13h30, 15h30, 19h30 et 21h40.

• ***«Yddish Connection»***, une comédie de Paul Boujenah (France 1986), au vidéo-club de l'Alliance française 725, avenue Corydon, le 9 novembre à 19h.

• ***Festival du film juif***, au Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice, 783-1097), du 6 au 16 novembre. 10 grands films classiques présentés à 19h et 21h. Lundi 6 novembre : «The Singing Blacksmith», d'Edgar Ulmer, mélodrame romantique (EU 1938, VO yiddish avec sous-titres anglais) avec un court métrage sur la vie des juifs à Vilna, capitale de la Lithuanie, un foyer juif très vivant avant la deuxième guerre mondiale. Mardi 7 novembre : «Tevye» de Maurice Schwartz, la vie des juifs dans la campagne de l'Ukraine (EU 1939, VO Yiddish avec sous-titre anglais). Mercredi 8 novembre : «God Man and Devil» avec Michal Michalesko (EU 1949), avec un court métrage sur la vie des juifs à Bialystock en Pologne.. Jeudi 9 novembre : «Jakob le menteur», de Frank Beyer (RDA 1974).

CONCERTS

• ***Concert No 2*** de l'Orchestre de chambre du Manitoba. Au programme : Bach, Bloch, Ravel et Martin. Avec les solistes : Richard Turner à la harpe, Irmgard Baerg au piano et Jenny Regehr au clavecin. Mercredi 8 novembre à 20 h à l'église Westminster (angle Westminster et Maryland).

• ***Connie Kaldor et son groupe «The Suburban Viking»*** invités par le West End Cultural Centre. Premier concert de la nouvelle tournée «Gentle of Heart» de l'artiste née en Saskatchewan et basée à Winnipeg. Au Pantages Playhouse Theatre, le 4 novembre à 20h.

• ***«El Sonido»***, le groupe de Salsa emmené par Hubert Grenier sera au Mârdi jazz. Au Foyer du CCFM, le 7 novembre.

• ***Lisianne Lachance*** est l'artiste invitée du Foyer au CCFM, les 9 et 10 novembre.

CONFÉRENCES

• ***«Mythology of the Constellations and A Close Look at the Moon»***, une conférence illustrée de la Société royale d'astronomie du Canada. Au centre de nature Fort White, le mardi 7 novembre de 19h30 à 21h30. Les téléscopes seront fournis.

• ***«Femmes contre la violence contre les femmes : le combat au Chili»***, conférence de Clotilde Silva, membre fondatrice du MOMUPO, un mouvement populaire chilien. Rencontre publique le 6 novembre à 19h, au 3e étage salle du Centenaire de l'Université de Winnipeg (pièce RC01). Pour tout renseignement : CUSO 774-8489.

• ***«À la découverte de la Fourche : perspectives historiques»***, conférence (en anglais) illustrée sur l'histoire au confluent de l'Assiniboine et de la Rouge, des débuts de la traite des fourrures à l'urbanisation ; avec les historiens R. Coutts, D. Payment et G. Bercowski. Dimanche 5 novembre à 14h, auditorium du Musée de l'Homme et de la Nature (190 avenue Rupert 956-2830).

ENFANTS

• ***«Tête en orbite»***, un atelier du Musée des enfants. Les enfants pourront créer leur propre casque d'astronaute. Les ateliers du Musée des enfants (109, rue Pacific 957-0005) sont ouverts pendant la fin de semaine des 4 et 5 novembre, et en fin d'après-midi le 7, 9 et 10 novembre.

La nouvelle saison de la plus ancienne ligue du Sud-Est manitobain

Ile-des-Chênes est de retour après une absence de deux ans. On ne saura pas s'il y aura une équipe à Lorette avant cette fin de semaine. Le temps plutôt frisquet qui a envahi la plaine manitobaine le soir de l'Halloween pourrait motiver certains vétérans à oublier la retraite pour une autre année.

Voilà comment se présente le début de la saison régulière de la Ligue Hanover-Taché. Ile-des-Chênes et Landmark ont, cette année, l'honneur de débuter la saison dimanche 5 novembre. Toutes les autres équipes auront joué leur premier match d'ici la prochaine fin de semaine.


Archives La Liberté

Arthur Coulombe. Faute de temps, il ne jouera sans doute pas avant le mois de janvier.

Quoi de nouveau cette année? Avec le retour d'Ile-des-Chênes, il y aura 30 parties (26 l'an dernier). C'est maintenant les North Stars d'Ile-des-Chênes (anciennement les Elks). Nouveau nom, nouvelle attitude?

«Moose» Lambert

Jacques St-Vincent, l'ancien gérant des As de Sainte-Anne est le nouveau statisticien de la Ligue. Il ne sera pas seul. Afin de remplacer efficacement Marcel Comeault, statisticien depuis toujours, il a exigé de la ligue un ordinateur. Il l'a eu.

Plusieurs équipes ont déniché de nouveaux entraineurs: Jude Boulianne (Sainte-Anne), le duo de Lévis Preteau et Julien Rémillard (Saint-Malo), Bernard Desorcy (La Broquerie), Wayne Mewman (Lorette), Rick Fontaine (Saint-Adolphe\Niverville), Andy Restall (Ile-des-Chênes), le trio Léo Fillion, Norm Hébert et Marc Rodrigue (Saint-Pierre-Jolys).


Archives La Liberté

Gilbert Dubé, joueur et entraineur adjoint des Habs de La Broquerie.

La migration annuelle de certains joueurs vers d'autres équipes bat son plein. Marc «Moose» Lambert est de retour au bercail malouin après une saison à Niverville. Luc St-Mars, l'enfant terrible de la Hanover-Taché, ancien des As de Sainte-Anne, va jouer pour Ile-des-Chênes.

Bob Brisebois, le meilleur gardien de but de la Ligue, est retourné à son ancienne équipe d'Ile-des-Chênes, laissant Landmark sans gardien de but d'expérience.

Certaines gueules très connues ne seront pas vues cette saison. Notons Jacques Lévesque, Daniel Alarie et Robert Bérard à Saint-Pierre-Jolys; Richard Mayer, Guy Phaneuf et Phil Joyal à Saint-Adolphe\Niverville; Gérald et Robert Lafrenière, Ron Freynet et Michel Pattyn à Sainte-Anne-des-Chênes; Dion Hebel, Michel Tétrault et Roger Taillefer à La Broquerie.

Mais attention. Certains de ces joueurs pourraient changer d'avis. C'est une classique dans la Ligue Hanover-Taché. Plus d'une fois, plus d'un joueur a changé d'idée avant le début du mois de janvier. Il faudrait commencer une loterie non pas pour savoir lesquels de ces vétérans vont revenir, mais contre quelle équipe ils le feront.

Lucien CHAPUT

Les Jets rejouent la finesse et la vitesse

Ducky, Ducky! Ressaisis-toi!

Il y a de nombreux signes prometteurs dans le début de saison des Jets de Winnipeg. Divertissante et travailleuse, l'équipe plait énormément aux fidèles de l'aréna.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Les changements apportés aux Jets au cours de l'été ont pu sembler cosmétiques. Mais c'est clair que la nouvelle philosophie des boss s'est traduite sur la glace.

Vous vous souvenez des Jets sous Dan Maloney? Ils jouaient à la bostonienne ("dump and chase"), sans les outils pour appliquer la tactique. Pourquoi dégager dans la zone de l'adversaire immédiatement lorsque les ailiers ne payeront pas le prix le long de la bande?

Voilà que sous Bob Murdoch, Winnipeg redevient un club axé sur la vitesse et la finesse. Et compte tenu des joueurs dans l'alignement (surtout les deux premiers trios), c'est l'unique style de jeu pour les Jets.

L'optimisme règne donc dans le camp des Jets. Malheureusement, la Smythe n'est pas une division comme les autres. Lorsqu'on regarde à Calgary, Vancouver, Los Angeles et Edmonton, c'est facile d'oublier l'optimisme et d'opter plutôt pour une confiance réservée.

Défense archaïque

Les Kings et les Oilers représentent les seuls espoirs des Jets. Espoirs justifiés en ce début de saison: ces deux équipes risquent d'avoir de longues saisons.

Les Kings ont une défensive archaïque qui compte Barry "Bubba" Beck. Moi qui croyais que sa présence au camp d'entraînement n'était qu'un coup publicitaire! Mais le voilà toujours avec les Kings après près d'un mois d'action!

Pas grave: les Kings ont une attaque redoutable et un gardien de but très habile. Voilà le dilemme des Jets: rien n'est redoutable à Winnipeg. Le trio de Steen fait fureur ces jours-ci, mais est-ce que la bonne fortune va durer?

Les Oilers au moins ont des vedettes, qui peuvent assurer une victoire à elles seules. Un seul Jet peut prétendre au statut de vedette. Mais ces jours-ci, Dale Hawerchuk fait son bout de chemin sans impressionner les plus dévoués.

Pourtant, Ducky est la clé d'une belle saison des Jets. Il doit se ressaisir au plus vite. C'est vraiment tout ce qui manque en ce moment.


Archives La Liberté

Luc St-Mars. Un nouveau chez-eux avec les tout nouveaux North Stars d'Ile-des-Chênes.

EMPLOIS

La Cambrian Credit Union

est à la recherche de caissiers er de caissières à temps plein ou à temps partiel pour sa succursale de la rue Marion.

Expérience de caisse requise. On accordera la préférence aux candidats et aux candidates bilingues.

Faites parvenir votre demande par écrit à :

255, rue Marion
R2H 0T8

À l'attention du Service du personnel

Réceptionniste/ secrétaire

Il y a un poste disponible de réceptionniste/secrétaire à Recherche Whiteshell/Whiteshell Research. Sous la direction du chef de service, la personne choisie devra exécuter des tâches de secrétaire et réceptionniste dont le traitement de texte, le classement (archivage), la prise d'empreintes digitales, la photographie, la délivrance des dosimètres photographiques d'employés(es), cartes d'identité, dosimètres photographiques de visiteurs, la tenue des dossiers de sécurité d'employés(es), etc.

Les candidats et candidates devront avoir un diplôme en secrétariat d'un collège universitaire reconnu ainsi que deux ans d'expérience dans ce domaine ou avoir terminé la 12e année (éducation d'école secondaire du Manitoba) et avoir cinq ans d'expérience dans le domaine cité ci-dessus ou l'équivalent en éducation et expérience.

La connaissance du traitement de texte sur terminal Mass-11 serait un atout souhaitable. L'aptitude à travailler sur ordinateurs personnels serait un atout certain. La confidentialité totale associée au travail est essentielle. L'aptitude à communiquer et traiter avec le public est souhaitable.

La connaissance de l'anglais et du français est indispensable. En raison de la nature du poste, les conditions linguistiques doivent être entièrement satisfaites au moment de la désignation à ce poste.

Whiteshell Research/ Recherche Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa, belle ville offrant logement et divertissement, située en bordure de la rivière Winnipeg, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux.

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant le nº de dossier 2023, avec Ann Portman, agent du personnel, Énergie Atomique du Canada limitée, Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, Pinawa (Manitoba) R0E 1L0.

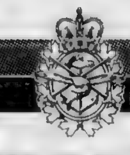
L'EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées.

L'ERNW est un lieu de travail où on ne peut pas fumer.

Joignez-vous à la Réserve

Relevez vos propres défis et vivez des expériences passionnantes comme officier de la Réserve navale. Saisissez cette occasion stimulante de payer facilement vos études ou d'acquérir une expérience de travail. Voyagez avec nous et rencontrez de nouveaux amis.
Appelez-nous dès maintenant !

NCSM Chippawa
51, promenade Navy
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4J7 943-7745



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
c'est aussi la Réserve

Canadä

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Perforateur(trice)s et stagiaires

Le Centre de l'impôt de Winnipeg requiert les services de perforateur(trice)s et de stagiaires disposé(e)s à acquérir la formation nécessaire pour coder les renseignements relatifs à l'impôt sur le revenu. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle d'occuper un emploi saisonnier allant jusqu'à quatre mois tant cette année que pendant celles à venir. Une vérification de la fiabilité sera effectuée avant la nomination des personnes choisies.

Vous devez posséder une dixième année scolaire ou l'équivalent ainsi que de l'expérience ou une formation théorique en saisie de données alphanumériques, ou encore des aptitudes pour la dactylographie doublées de la volonté de vous adapter à notre matériel d'entrée de l'information.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

Postes offerts :	Quart de jour : de 7 h 30 à 15 h 30 (environ 40 postes) Quart de soir : de 16 h 45 à 22 h 45 (environ 60 postes) De février à juin 1990
Salaire :	8,42 $ l'heure comme stagiaire, puis jusqu'à 11,02 $ l'heure. Les personnes travaillant le soir recevront 1 $ de plus l'heure.
Où postuler :	Au Centre de l'impôt de Winnipeg, 66 chemin Stapon (en face du centre commercial Kildonan Place).
Comment postuler :	En personne. Veuillez apporter votre carte d'assurance sociale.
Quand postuler :	Les 14, 15, 16, 17 novembre 1989, entre 10 h et 18 h. Tous ceux et celles qui postuleront seront inscrit(e)s.

Des renseignements supplémentaires ainsi que les dates de l'examen seront fournis au bureau d'inscription.

Revenu Canada, Impôt, appuie pleinement le principe de l'équité en matière d'emploi et s'est engagé à augmenter la participation des groupes sous-représentés au sein du ministère. Les personnes handicapées sont priées de mentionner au commis à l'inscription tout arrangement particulier devant être pris afin de leur assurer une évaluation de compétence équitable.

La préférence sera accordée aux citoyen(ne)s canadien(ne)s.

Le Centre de l'impôt de Winnipeg offre un milieu de travail favorable aux non-fumeurs.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

La fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canadä

Manitoba

Traducteur Juridique

Le ministère de la Justice du Manitoba est à la recherche d'un traducteur juridique. Le candidat retenu sera chargé de réaliser la version française de lois et de règlements.

Les candidats doivent être avocats ou avoir terminé leurs examens du Barreau et être admissibles au stage. La préférence sera accordée aux candidats qualifiés qui répondent aux critères de l'Action positive.

Salaire: s'échelonne de 26 667$ à 51 651$ par année
Nº de concours: 2957
Date de clôture: le 20 novembre 1989
Adresse: Directeur du personnel
Ministère de la Justice
405, Broadway, 9ᵉ étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

Offres d'emploi

L'Association des artistes de la Saskatchewan fut fondée au printemps 1989 pour repésenter les artistes francophones de la Saskatchewan qu'ils soient professionnels, semi-professionnels ou amateurs. L'Association des artistes représente des artistes de tous les secteurs artistiques: la danse, la musique, le chant choral, le théâtre, le film-vidéo, les arts visuels et l'écriture.

L'Association des artistes de la Saskatchewan est la recherche d'un(e)

Agent(e) liaison

Ses responsabilités seront de:

- poursuivre le travail de planification de l'Association;
- assurer la liaison auprès des autres organismes francophones de la Saskatchewan;
- développer des ententes avec des institutions ou agences gouvernementales (provinciales et fédérales);
- voir à l'implantation et à la coordination d'un bureau et assurer le bon fonctionnement de ce bureau;
- coordonner les activités de formation de l'Association;
- participer aux différentes activités de l'Association;
- effectuer toute autre tâche assignée par le bureau de direction de l'Association.

Le/la candidat(e) idéal(e) devrait:

- posséder une expérience prertinente dans les milieux artistiques francophones;
- avoir une excellente connaissance de la réalité francophone hors Québec;
- posséder une expertise en animation/formation;
- posséder une expertise en relations publiques;
- être disponible pour voyager;
- posséder des connaissances en informatique;
- maîtriser les deux langues officielles du pays.

Secrétaire-recherchiste

L'Association des artistes de la Saskatchewan est aussi à la recherche d'un(e) secrétaire-recherchiste.

Ce poste requiert:

- des qualités organisationnelles, de la flexibilité, de l'initiative et de l'entregent;
- une excellente connaissance du français et de l'anglais (oraux et écrits) est indispensable;
- connaissances en informatique (traitement de texte, etc.);
- bon esprit d'équipe.

Le(la) candidat(e) devra établir un service d'information pour les membres de l'Association, responsabilité qui requiert des techniques de recherche.

Conditions d'emploi pour ces deux postes:
Salaire: à négocier.
Lieu de travail: Régina
Soumission des candidatures:

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit le faire avant 17h00 le jeudi 16 novembre 1989 à:

Comité de sélection
Association des artistes de la Saskatchewan
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

Date en lieu des entrevues: Régina (Saskatchewan) La semaine du 20 au 24 novembre 1989.

Entrée en fonction: Au plus tard le 8 janvier 1990.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Bernard Lavigne, président, au 569-3371 (rés.) ou au 585-4437 (bur.).



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISIONS

Décision 89-795. **CHUM Limited**, Winnipeg (Man.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CHIQ-FM Winnipeg du 1er janvier 1990 au 31 août 1994. REFUSÉ - Demande visant à changer la formule musicale du Groupe I au Groupe IV. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä

Travailleur communautaire de santé mentale - Saint-Pierre

Dans un cadre multidisciplinaire, fournir tous les services thérapeutiques et de soutien nécessaires aux personnes éprouvant des troubles psychiques. S'occuper, entre autres, d'évaluation, d'orientation, de consultation, d'intervention en cas de crise et de mise en rapport. Au besoin, travailler le soir et en fin de semaine.

Qualifications: B.S.S. ou B.R.M. ou D.U.I., inscription valable à l'A.I.I.M. et 2 ans de travail communautaire postuniversitaire en santé mentale; ou Inf. P., inscription valable à l'A.I.P.M., ou B.A. et 4 ans de travail communautaire en santé mentale. D'autres combinaisons acceptables de formation et d'expérience pourront être étudiées. Devra réussir le programme de formation prescrit, demeurer ou déménager dans la région, posséder un véhicule et permis en règle, et pouvoir communiquer dans les deux langues officielles. La sélection se fera en tenant compte du programme d'Action positive.

Salaire: 29 504$ - 43 216$ par année, en fonction des compétences

Nº du concours: 2953

Date de clôture:
le 20 novembre 1989

Veuillez faire parvenir votre demande écrite à:

Santé Manitoba
La gestion des ressources humaines
330, avenue Graham - bureau 602
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5

Offre d'emploi

Agent.e de développement

Association jeunesse fransaskoise

Exigences:

Études postsecondaires et/ou expérience équivalente touchant les domaines suivants:
- développement communautaire et animation sociale,
- planification, organisation et implantation de programmes et d'activités,
- développement intensif de groupes.

Aptitude pour le travail en équipe avec les permanent.e.s et les structures décisionnelles de l'association;

Connaissance de la réalité canadienne française en milieu minoritaire plus particulièrement dans le secteur jeunesse;

Excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;

Disponibilité à se déplacer et travailler les fins de semaine;

La personne qui comblera ce poste devra être dynamique, enthousiaste, capable de motiver ainsi qu'appuyer les jeunes dans leurs démarches.

Lieu de travail:
Saskatoon (Saskatchewan)

Rémunération:
À déterminer

Entrée en fonctions:
Flexible selon la disponibilité

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un curriculum vitae avant le 24 novembre 1989 à l'adresse suivante:

Claude Grenier d.g.
A.J.F.
Nº 203-440 2e avenue nord
Saskatoon (SK)
S7K 2C3
Tél.: (306) 244-8422

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **MARIE («MARIA») ELISABETH ST. PIERRE**, de Winnipeg, au Manitoba.

Toute réclamation contre la succession ci-haut mentionnée doit être déposée à l'étude du soussigné, au 300, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7, le ou avant le 30 novembre 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour d'octobre 1989.

RENALD GUAY
Procureur de la succession

RÉSEAU

Réseau

est à la recherche d'une

secrétaire

Fonctions:
- Assurer le secrétariat pour le personnel et le conseil d'administration
- Établir et maintenir un système central de classement
- Travai général de bureau

Qualifications:
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits
- Connaissance et utilisation du programme WordPerfect serait un atout

Entrée en fonctions: dès que possible

Salaire: à négocier

Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée d'envoyer son curriculum vitae à:

Andrée Gilbert, directrice
Réseau
115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



Travaux publics Canada **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (HNC) le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressant au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372, ou à Travaux publics Canada, B.P. 1028, Iqaluit (T.N.-O.) X0E 0T0 ou à Travaux publics Canada, B.P. 518, Sac postal 9999, Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2N4.

PROJET

N° 780892 – PÊCHES ET OCÉANS
Tuyktoyaktuk (T.N.-O.)
Rajout à l'entrepôt/laboratoire

Date limite: le mardi 28 novembre 1989

Les documents de soumission relatifs au projet susmentionné peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Yellowknife.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada



Travaux publics Canada **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (HNC) le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressant au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 780612 – Winnipeg (Manitoba)
Édifice Fédéral
269, rue Main
Aménagement du 3e étage, phase I

Date limite: le mercredi 22 novembre 1989

Les documents de soumission relatifs au projet susmentionné peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leur soumission au bureau des soumissions du Manitoba, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard le 20 novembre 1989 à 14h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

Nécrologies



LIGUORI GAUTHIER

Le samedi 28 octobre 1989, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé à l'âge de 69 ans, Liguori Gauthier, époux bien-aimé de Thérèse (née Lapointe) de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba.

Né à Saint-Adolphe le 4 août 1920, il a fait ses études à l'Université de Montréal où il était diplômé en 1949. Il travaillait à titre de vétérinaire à Saint-Pierre et district pendant 15 ans à la suite de quoi il est entré au service du gouvernement fédéral comme membre de l'équipe d'inspection de la viande jusqu'à son décès. Il était maire du village de Saint-Pierre de 1958 à 1961 et ensuite de 1974 à 1983.

La messe de la Résurrection a été célébrée à 16 h le lundi 30 octobre en l'église de Saint-Pierre. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier officiait. Le visionnement a eu lieu à 15 h 30 et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Pierre.

Outre son épouse Thérèse, monsieur Gauthier laisse dans le deuil une fille, Lise, de Saint-Boniface; six fils : Raymond et son épouse Lorraine de Sainte-Agathe, Marcel et son épouse Iris de Greensville en Ontario, Denis et son épouse Johanne d'Île-des-Chênes, Gérard et Paul de Vanvouver (C.-B.), Michel et son épouse Connie de Grunthal; cinq soeurs : Soeur Annette, s.j.n., de Montréal, Estelle Perrin de Sainte-Anne, Vitaline Craig (Walter) d'Abbotsford (C.-B.), Soeur Thérèse, m.n.d.a., de Montréal (Qc), Céline Wozniak (Pierre) de Kaslo (C.-B.); deux frères : Cyprien de Cowansville (Qc), et le R.P. Azarie de Nepean en Ontario; six petits-enfants : Daniel, Janine, Maurice, Patrick, Joël, Mathieu. Il était précédé dans la mort par sa soeur Éveline en 1987.

Les dons peuvent être faits à la Société canadienne du cancer, Division Manitoba, au 193, rue Sherbrook, Winnipeg R3C 9Z9 ou au De-Salaberry Hospital Guild, B.P. 66, Saint-Pierre-Jolys (Mb) R0A 1V0.

La direction des funérailles avait été confiée à la Chapelle funéraire St-Pierre (Loewen).

Saint-Esprit qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens.

(La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

D.S.

MALVINA (Mel Blais) WYLIE

Après une longue maladie Malvina est décédée à l'hôpital Our Lady of the Lake, Baton Rouge (Louisiane) le 15 octobre 1989.

Elle laisse dans le deuil deux soeurs: Alice et son époux Hector Poirier et Marguerite et son époux René Bérubé; deux frères: Bernard et Roland et son épouse Mavis Blais; ami Douglas Steib et de nombreux neveux et nièces.

La famille Blais désire remercier la famille Steib.

SOEUR FLORINA PAYETTE (Soeur Marie Odile) Soeur du Sauveur

Soeur Florina Payette quittait cette terre le mercredi 25 octobre 1989. Après 66 ans de vie religieuse et 86 ans d'âge, Soeur Florina partait vers le Père après une longue maladie.

Avec grande générosité celle-ci a servi partout où il y avait du bien à faire à la demande de ses supérieures. Avec amour et dévouement elle a travaillé auprès des jeunes, des malades, des vieillards et des prêtres au Collège de Gravelbourg, au Scolasticat de Lebret, à Saint-Lupicin, à Saint-Léon, à Saint-Boniface, à Notre-Dame-de-Lourdes, à la Maison Notre-Dame et à l'hôpital Notre-Dame, ainsi qu'au Foyer Saint-Joseph de Sherbrooke. Elle a servi comme sacristine, jardinière, cuisinière, supérieure, couturière, maîtresse de pension et infirmière. Elle devint résidente au Foyer Notre Dame en janvier 1980.

Elle laisse dans le deuil quatre soeurs: Marie-Ange et son époux Michael Warsaba de Deloraine, Soeur Rose de Saint-Boniface, Méline et son époux Eric North de C.-B., Florence et son époux Aimé Bessette d'Edmonton; deux frères: Albert et son épouse Élodie de Somerset, Denis et son épouse Marie de Winnipeg; deux beaux-frères: Gilbert Fraser de Winnipeg et Tim Silverton de Vancouver. Elle a été précédée dans la tombe par ses parents M. et Mme Esdras Payette; sa soeur Honora et son époux Antonin Jubinville, Marie-Louise et son époux Raymond Leblanc, Évangéline et Cécile; et 2 frères: Henri et Arthur.

La messe des funérailles a été présidée par l'abbé Rodrigue Bouchard assisté du Père Gérald Labossière, o.m.i., en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le 28 octobre. Marie Paule et Gilles Fortier servaient à l'autel. Denis Payette portait la croix accompagné de Sr Alphéda Provencher et Odile Magnan. Une nièce Yvette (Bessette) Dzieglo lut l'épître et Soeur Rose pria les intercessions.

Les porteurs étaient Florent Bisson, Gilbert et Gérald Fraser, Germain et Gérald Payette, et Aimé Bessette. Ont recueilli les offrandes Florence Bessette, Marie et Élodie Payette et Yvette Leblanc.

REMERCIEMENTS

Les Soeurs du Sauveur et la famille Payette remercient les médecins Duval, Perkins et Fortier et le personnel du Foyer Notre-Dame pour tous les soins donnés à Soeur Florina au cours de sa longue maladie. Merci à l'abbé Bouchard et aux autres prêtres pour tous les secours spirituels. Nous remercions aussi la chorale, sa directrice Mme Renée Delaquis et l'organiste Mme Odile Badiou pour la généreuse participation à la messe des funérailles. Merci sincère aux Filles d'Isabelle pour l'accueil profondément apprécié. Merci au salon funéraire Adam pour le service compatissant et courtois.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

SOCIÉTÉ

Une Manitobaine reçoit une bourse pour étudier à Versailles

France/Canada : des intérêts agricoles et scientifiques communs

Une scientifique du Manitoba, Hélène Gousseau, vient de recevoir une bourse du ministère des Affaires étrangères du gouvernement français pour poursuivre sa recherche (post-doctorat) en France.

Depuis la mi-octobre, elle travaille dans un laboratoire de l'Institut national de recherche agronomique à Versailles. Hélène Gousseau fait partie des 5 à 8 Canadiens privilégiés qui, chaque année, reçoivent une bourse spéciale pour une recherche de pointe. Ces bourses sont attribuées cas par cas, en dehors des traditionnels échanges organisés par la Commission mixte culturelle franco-canadienne.

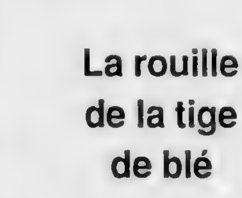
La France et le Canada, 4e et 7e puissance économique occidentale, n'ont pas que la langue à partager : «Au niveau scientifique, il y a un intérêt des deux côtés. Au niveau politique, je connais moins». Pour Hélène Gousseau, ces deux grands pays agricoles ayant des laboratoires réputés mondialement sont faits pour collaborer.

Fabrice Lamarche, attaché culturel et scientifique au consulat général de France à Edmonton, explique l'intérêt de la France à financer la recherche d'une Canadienne : «Hélène Gousseau arrive en France avec une formation importante, plus une vision canadienne de la recherche. La multiplicité et l'interaction des idées font émerger des bons résultats. En outre, il est important de nouer des relations personnelles pour amorcer des processus d'échanges.»



photo: Philippe Descamps

Hélène Gousseau, boursière du gouvernement français : «Le laboratoire français de Versailles concentre tout ce que je voulais faire».



La rouille de la tige de blé

Après des études à l'Université du Manitoba, Hélène Gousseau a fait sa thèse de phytopathologie (étude des maladies des plantes) en Australie, avec pour sujet «La rouille de la tige de blé». Cette maladie très fréquente au Canada est causée par un champignon. Les progrès de la recherche, notamment en génétique, ont permis de contrôler la maladie, mais «la lutte doit continuer», indique Hélène Gousseau.

La recherche de pointe est souvent victime d'un trop grand cloisonnement. Pour briser les cloisons, Hélène Gousseau a poursuivi ses études en biologie moléculaire (étude des particules de matière vivantes) à Calgary. Le laboratoire de Versailles lui offrira à la fois des possibilités de recherche en biologie moléculaire et une application pour les plantes.

En France, elle étudie un minuscule champignon, le Phytophthora, et les maladies qu'il cause sur les plants de tabac. Ce champignon est à l'origine de nombreuses maladies des légumes ou des céréales. Il a notamment été responsable de la maladie de la pomme de terre qui avait entraîné la grande famine d'Irlande, au milieu du XIXe siècle.

Au coeur des plus petites particules de matière, Hélène Gousseau va essayer de trouver pourquoi certaines espèces résistent, tandis que d'autre succombent aux attaques du champignon. Le but : «gérer une lutte contre la maladie».

Pour cette scientifique déjà bardée de diplômes, l'expérience française se justifie à deux niveaux : «Premièrement, la France tient une place importante dans la recherche en biologie moléculaire. C'est un passage obligatoire dans certains domaines. Dans un second temps, c'est un intérêt personnel pour la langue et la culture françaises.»

Des laboratoires similaires existent aux Etats-Unis, mais la recherche ne s'y fait pas en français, et ils ne sont pas voisins du château de Louis XIV.

Philippe DESCAMPS

LORETTE

Artiste de chez nous à la bibliothèque Lagimodière

L'exposition de photographies «Artiste de chez nous», préparée par le Centre culturel franco-manitobain, sera présentée au public de Lorette du 6 au 10 novembre.

Les photos seront exposées à bibliothèque de l'école Lagimodière les 6, 7 et 8 novembre de 10h à 16h ; le 9 novembre, de 10h à 20h30 et le 10 novembre de 9h à 17h.

Cette exposition regroupe des photographies de quatre manitobains : Paul Balcaen, François Blanchette, Maxime Hamonic et Raymond Vrignon. Les tirages sur papier couleur ont été sélectionnés par Gilles Hébert, réalisateur et président du regroupement d'artistes des centres alternatifs du Canada.

Ph.D.

Saviez-vous que...

Les Canadiens roulent

• Les Canadiens ont parcouru, jure Statistique Canada, 81 milliards de kilomètres en 1988. 20 milliards (25%) ont été franchis dans les airs, 57 milliards en voiture.

• Les deux tiers des voyages faits en voiture ont été effectués au cours des fins de semaine vers des destinations situées à moins de 320 km (ou quatre heures de route) de la maison.

• Tout cela donne 133 millions de voyages-personnes. 17% de ces voyages-personnes ont été faits par affaires.

Humour

Le 1er *VENDREDI* du mois



DANIEL **TOUGAS**

Les joies du ski alpin au lac Falcon

J'ai appris quelque chose d'important dernièrement: je n'aime pas plus le ski de fond que le ski alpin. Et des deux, je préfère passer une journée entière chez l'orthodontiste.

Ce qui rend ces deux sports particulièrement trompeurs à mon avis, c'est que le novice est porté à croire qu'ils se ressemblent.

Pas du tout.

Au ski de fond, tu peux rester plusieurs minutes sans pouvoir te déplacer. Au ski alpin, te déplacer, c'est facile. Le problème, c'est d'arrêter.

À vrai dire, je ne suis allé faire du ski alpin que deux fois. La première fois, je suis allé essayer quelques pentes et me familiariser avec les mouvements et la technique. La deuxième, je suis allé chercher l'équipement que j'ai perdu dans le bois la première fois.

Mon initiation au ski alpin est survenu au lac Falcon dans le Whiteshell. «Le lac Falcon, ce n'est pas exactement les Alpes suisses!», me direz-vous, en rajustant vos lunettes spéciales de 600$.

Peut-être, mais selon des spécialistes français venus au Manitoba l'an dernier, un débutant, s'il est très décidé, peut encourir autant de blessures au lac Falcon que n'importe où dans le monde.

Après cette double incursion dans le monde du ski alpin, j'ai décidé de voir du côté du ski de fond. Je préfère de loin la plaine aux montagnes. Aussi, je pensais que le ski de fond était au ski alpin ce que le patinage est au tobogan. Dans le dernier cas, tu tombes toujours de moins haut.



Je me suis rendu compte en achetant mes skis qu'ils étaient très longs. J'ai demandé au vendeur s'il ne m'avait pas donné le modèle tandem. Je me voyais tout d'un coup responsable pour une autre personne sur mes skis sans assurance.

Le vendeur m'a assuré que tout était correct et je suis parti le lendemain avec deux amis qui faisaient du ski de fond depuis longtemps.

On est allé dans un des parcs de la ville qui a une longue piste circulaire. C'était très beau.

Malheureusement, c'était une beauté que je n'allais jamais complètement découvrir, parce qu'à quelques mètres du début de la piste, mes skis se sont croisés, et j'ai mis plusieurs demi-heures à les aligner et à retrouver mon équilibre.

Mes amis faisaient le tour de la piste et je leur disais que ça allait et qu'il pouvait continuer.

En réalité, après la première demi-heure, je suis rentré dans la clubhouse regarder la télévision. Quand je les voyais approcher au loin, je sortais sur le sentier et je rajustais ma botte.

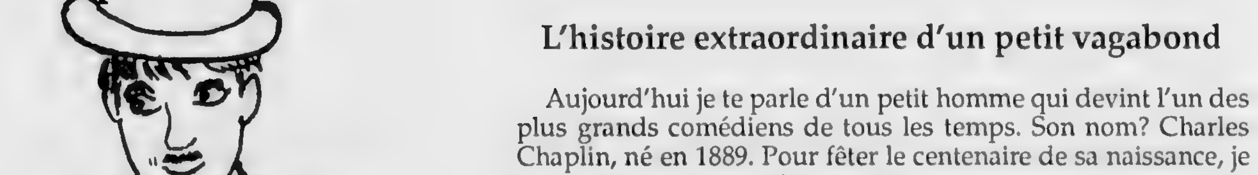
On peut ne pas aimer le sport, mais on n'a pas besoin d'être antisocial.

La page de BICOLO

Bonjour les amis!

Ma page d'aujourd'hui est consacrée à un petit homme devenu grande vedette!
Lis bien ma page et amuse-toi à découvrir ce personnage.

Bicolo



L'histoire extraordinaire d'un petit vagabond

Aujourd'hui je te parle d'un petit homme qui devint l'un des plus grands comédiens de tous les temps. Son nom? Charles Chaplin, né en 1889. Pour fêter le centenaire de sa naissance, je te raconte un peu son histoire.

Il est né à Londres, en Angleterre. Son père était alcoolique et ne s'occupait pas de lui. Sa mère, une petite chanteuse sans succès, devint malade mentalement.

C'est ainsi que le jeune Charles se retrouve laissé à lui-même, mendiant et errant dans les rues de sa ville natale. À 17 ans, il chante dans les rues de Londres et offre de petits spectacles de mime pour se gagner quelques sous.

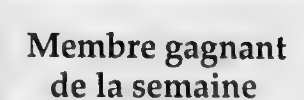
À 21 ans, il décide de traverser l'Atlantique pour s'établir aux États-Unis et c'est là qu'un cinéaste, Mack Sennet, le découvre et le lance dans le cinéma muet.

En 1914, habillé d'un habit sans valeur, pantalons bouffants, chapeau rond et souliers énormes, il crée son premier chef-d'oeuvre: *Le Vagabond*. Charlie, comme on l'appelle, ne fait que de la mime. Il est très drôle et le succès ne le quitte plus.

Ses autres grands succès sont: *l'Émigrant* (1917), *Le Kid* (1921), *La Ruée vers l'or* (1925), *Les Lumières de la ville* (1931), *Les Temps modernes* (1936), *Le Dictateur* (1940). En 1962, Hollywood lui décerne un Oscar pour l'ensemble de ses oeuvres.

Charlie persiste à ne jouer que des pantonimes... il n'aime pas le cinéma «parlant». En 1952, le petit acteur devenu grand quitte les États-Unis pour s'installer en Suisse. Il y meurt la nuit de Noël, 1977, à l'âge de 88 ans.

Quand tu regarderas à la télévision des vieux films de Charlie Chaplin, rappelle-toi son histoire et tu le trouveras d'autant plus drôle en pensant à ses débuts bien humbles avant de devenir une grande vedette.



Membre gagnant de la semaine

8106

Giselle Sala 9 ans
Saint-Lazare (MB)



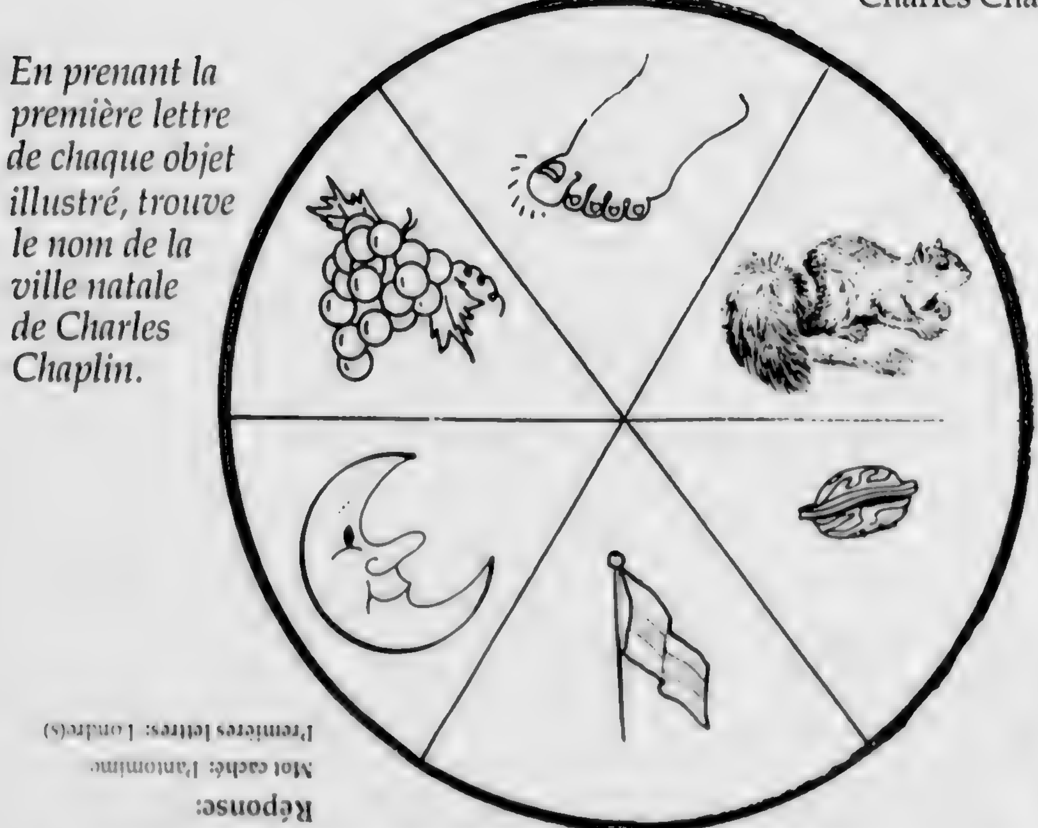
Mot caché

Retrouve, dans la grille, les mots de la liste.
Raie-les à mesure et découvre le mot caché:
genre de spectacle rendu célèbre par Charles Chaplin.

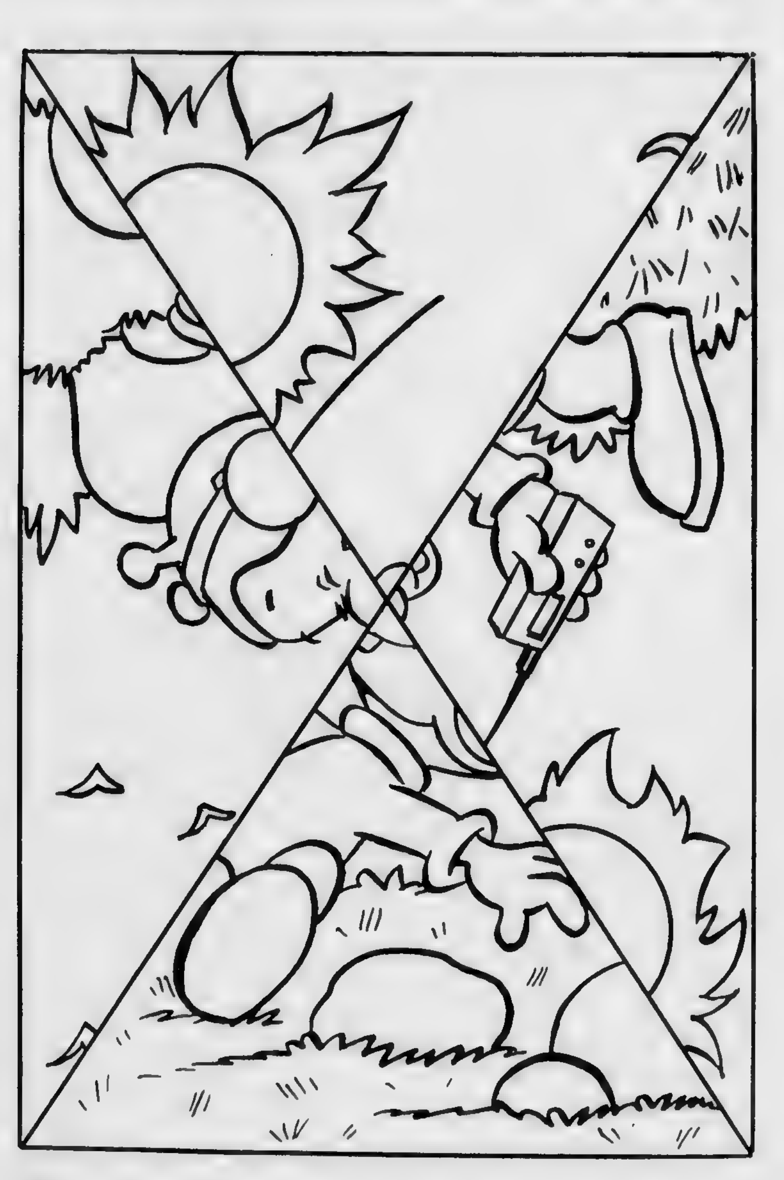
- Spectacles
- Hollywood
- Film
- Cinéma
- Cinéaste
- Vagabond
- Acteur
- Vedette
- Succès
- Oscar
- Charles
- Chaplin
- Plateau

S	H	O	L	L	Y	W	O	O	D
C	P	F	I	L	M	P	A	■	V
H	S	E	C	I	N	E	M	A	A
A	U	A	C	T	E	U	R	N	G
R	C	T	O	T	F	I	L	M	A
L	C	I	N	E	A	S	T	E	B
E	E	M	I	O	S	C	A	R	O
S	S	M	C	H	A	P	L	I	N
P	L	A	T	E	A	U	E	E	D
■	E	T	T	E	D	E	V	■	S

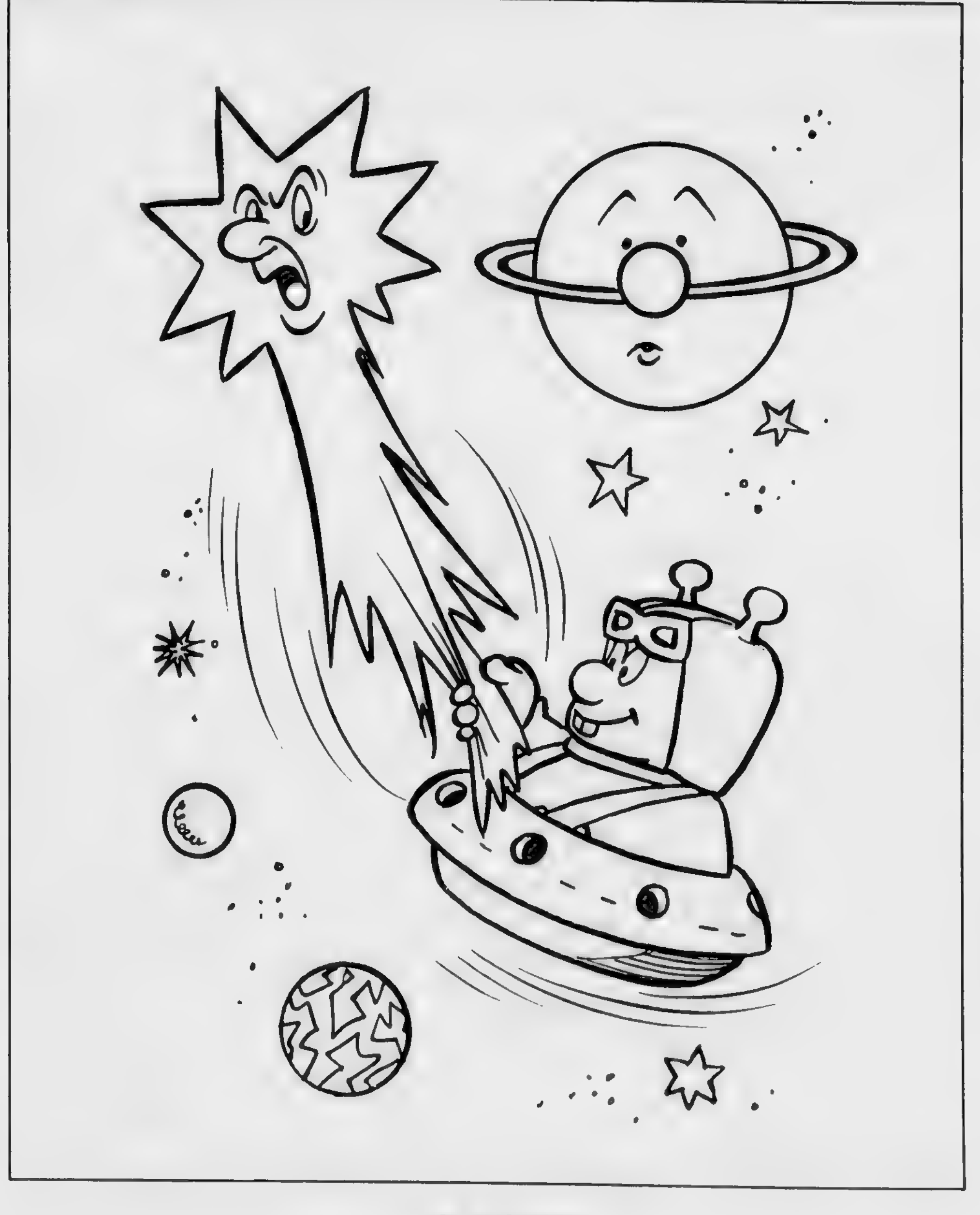
En prenant la première lettre de chaque objet illustré, trouve le nom de la ville natale de Charles Chaplin.



Réponse:
Mot caché: Pantomime
Premières lettres: Londre(s)



Découpe les morceaux du casse-tête, colle-les dans le bon ordre et colorie.



A colorier

Fais une histoire

Pourquoi le chat a-t-il peur?
Où se cache-t-il?
D'après toi, que veut le petit chien?
Deviendront-ils de bons amis? Colorie-les à ton goût.

Relie les points de 1 à 15.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

Bicolo

Nom:____________________

Adresse:____________________

Code postal: __________ Âge: ______

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 4 novembre

5h00 Télé-M Jem
5h30 Télé-M Kwicky Koala
6h00 Télé-M G.I. Joe
6h30 Télé-M C.O.P.S.
7h00 Télé-M La Belle Vie
7h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Arnold et Willy
8h00 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M La croisière s'amuse
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
9h00 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Bugs Bunny
9h30 CBWFT La bande à Piscou
Télé-M Les joyeux naufragés
10h00 CBWFT Il était une fois... la vie
Télé-M Flash Varicelle
10h30 CBWFT Les Barton
Télé-M Magazine Montréal
11h00 CBWFT La semaine parlementaire
Télé-M Enfin c'est samedi!
TV-5 Musique classique: chasseurs d'orgues
11h30 CBWFT Clan Campbell
12h00 CBWFT Ciné-famille: Princess Kate
TV-5 Du côté de chez Fred
13h00 Télé-M Ciné Week-end: Guerre et passion
TV-5 Destination le monde: Cow-boys et paysages de l'Ouest américain
14h00 CBWFT L'univers du sport
TV-5 Viva
15h00 Télé-M L'aventure
TV-5 Télétourisme
15h30 CBWFT Génies en herbe: Saint-Jean-Baptiste contre Churchill High
Télé-M Vidéostar
TV-5 Les animaux du monde: le monde de la jungle
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Charivari-jeunes
TV-5 Continents francophones
16h30 Télé-M Batman
17h00 CBWFT Le téléjournal
17h10 CBWFT Virages
Télé-M Ici Montréal
TV-5 L'échiquier fédéral
17h30 Télé-M Avis de recherche
TV-5 La France vue du Québec
18h00 CBWFT Juste pour rire
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 Télé-M Jeunesse d'hier à aujourd'hui
TV-5 Parcours
19h00 CBWFT Hockey: Les Rangers de New York contre les Canadiens de Montréal.
Télé-M Ciné-extra - Le moment de vérité-2
19h30 TV-5 Sacrée soirée
21h00 TV-5 Machinations
21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Rock et Belles Oreilles
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
21h51 Télé-M La quotidienne
22h00 Télé-M Festival de Brian de Palma: Pulsions
22h17 CBWFT Festival Hitchcock: Sueurs froides
22h55 TV-5 Jazz-in concert
23h30 TV-5 Journal télévisé de A2
0h00 TV-5 Parcours
1h00 Télé-M Avis de recherche
TV-5 Sacrée soirée
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Enfin c'est samedi!
TV-5 Radio France internationale
4h30 Télé-M Paul et les jumeaux

Dimanche 5 novembre

5h00 Télé-M Kissy fur
5h30 Télé-M Ma petite pouliche
6h00 Télé-M Les transformeurs
6h30 Télé-M C.O.P.S.
7h00 Télé-M Punkie
7h30 CBWFT Livre ouvert
Télé-M Arnold et Willy
7h45 CBWFT Colargol
8h00 CBWFT Winnie l'ourson
Télé-M Question de sport
8h30 CBWFT Anne... la maison
9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Sans détour
9h30 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Justice pour tous
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le jour du Seigneur
Télé-M En toute amitié
10h30 Télé-M Journal de l'histoire
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Bon dimanche
TV-5 Les héros du samedi
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 Tranche de cake
13h00 CBWFT Hockey: Les Capitals de Washington contre les Nordiques de Québec.
Télé-M Ciné week-end - Un mariage
TV-5 Concours musical international Reine Élizabeth de Belgique 1989
14h00 TV-5 Apostrophes: Ciné-Roman
15h30 Télé-M Le gala mini-stars de Nathalie
TV-5 L'Alsace
16h00 CBWFT Second regard
Télé-M Ail
TV-5 Trente millions d'amis
16h30 Télé-M Batman
TV-5 L'école des fans
17h00 CBWFT La course des Amériques
17h00 Télé-M Ici Montréal
17h20 TV-5 Le quart d'heure du procope: le 8 août 1792
17h30 Télé-M La belle et la bête
17h35 TV-5 Le divan
18h00 CBWFT Ce Soir dimanche et Téléjournal: Une rétrospective des principaux événements marquants de la scène manitobaine.
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Faut voir ça
Télé-M Rira bien...
19h00 CBWFT Star d'un soir
Télé-M Salut!
TV-5 Apostrophes: Qu'est-ce qui ne va pas?
18h30 TV-5 L'Afrique des femmes
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Spécial Céline Dion.
Télé-M Johanne Blouin Cité-ciné
20h15 TV-5 Gros méchant show: les gros méchants mots
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: À la vie! À l'amour!
Télé-M 7 jours
21h15 TV-5 Place publique: la chasse
22h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Les nouvelles TVA
22h19 Télé-M Les sports
22h20 CBWFT Scully rencontre
22h30 Télé-M Bon dimanche
22h35 TV-5 Journal télévisé de A2
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
23h05 TV-5 L'Afrique des femmes
23h17 CBWFT Ciné-club: La femme tatouée
23h35 TV-5 Apostrophes: Qu'est-ce qui ne va pas?
0h30 Télé-M Magazine Montréal
0h50 TV-5 Gros méchant show: les gros méchants mots
1h50 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

5h00 Télé-M SALUT BONJOUR
7h00 Télé-M MONGRAIN DE SEL
7h50 CBWFT FÉLIX ET CIBOULETTE
8h00 Télé-M GILLES LAPOINTE, M.D.
8h20 CBWFT PREMIÈRE ÉDITION
8h25 CBWFT LE POINT (REPRISE)
8h30 Télé-M AIMER
9h00 CBWFT LES ANGES DU MATIN
Télé-M SANTA BARBARA
9h30 Télé-M HAINE ET PASSIONS
10h00 CBWFT LA CUISINE DES ANGES
10h15 CBWFT INIMINIMAGINO
10h30 CBWFT PASSE-PARTOUT
Télé-M DOUBLE DÉFI
11h00 CBWFT LE P'TIT CHAMPLAIN
Télé-M ICI MONTRÉAL
11h15 Télé-M BON APPÉTIT
11h30 Télé-M MIMÉMO
12h00 CBWFT L'ÉDITION MAGAZINE
12h30 CBWFT LES DÉMONS DU MIDI
Télé-M CINÉMA D'APRÈS-MIDI
14h00 TV-5 L'INFO-5 (PREMIÈRE ÉDITION)
14h30 Télé-M DOUBLE DEFI
15h00 Télé-M LES MINI-STARS DE NATHALIE
15h30 Télé-M DE BONNE HUMEUR
16h30 Télé-M FAIS-MOI UN DESSIN
TV-5 LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE
17h00 CBWFT UNE PAIRE D'AS
Télé-M ICI MONTRÉAL
17h30 Télé-M CHARIVARI
TV-5 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
18h00 CBWFT CE SOIR MANITOBA
TV-5 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
18h30 TV-5 L'INFO-5 (2E ÉDITION)
21h00 CBWFT LE TÉLÉJOURNAL
Télé-M AD LIB
21h25 CBWFT LE POINT
22h00 CBWFT LA MÉTÉO
Télé-M LES NOUVELLES TVA
22h05 CBWFT LES NOUVELLES DU SPORT
22h27 Télé-M ICI MONTRÉAL
22h36 Télé-M LA MÉTÉO
22h40 Télé-M LES SPORTS

CBWFT: 3/10 **Télé-M: 28** **TV-5: 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 6 novembre

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Belle et Sébastien
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h05 CBWFT Une fenêtre dans ma tête
8h20 CBWFT Première édition
8h27 CBWFT Le Point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagino
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Double défi
11h00 CBWFT Le P'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT Bouffé de santé
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Pour y voir claire
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Le Soleil se lève aussi
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 TV-5 L'info-5 (1e édition)
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Double défi
TV-5 Temps présent: Suisse 2000, adieu les jeunes
15h00 Télé-M Les mini-stars de Nathalie
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Le petit journal
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Récréation
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 La chance aux chansons
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal de TF1
18h30 CBWFT Génies en herbe. Miles Macdonell contre le Collège Béliveau.
TV-5 L'info-5 (2e édition)
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M Dynastie
TV-5 7 sur 7
19h30 CBWFT Le temps d'une paix
20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M L'or du temps
TV-5 Thalassa
21h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Médiations
21h25 CBWFT Le Point
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
TV-5 Actuel
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Ciné-Ouest. Apprends-moi à danser (Anne Wheeler); Du mauvais côté de la clôture (Lorraine Cadotte); Un jour... j'ai rêvé (Claude Grenier).
22h40 Télé-M Les sports
22h50 TV-5 Journal TF1 (reprise)
23h00 Télé-M Mongrain de sel (reprise)
23h20 CBWFT Cinéma: Eugenio
TV-5 L'info-5 (reprise)
23h50 TV-5 7 sur 7 (reprise)
0h00 Télé-M L'or du temps (reprise)
0h50 TV-5 Thalassa (reprise)
1h00 Télé-M Ad lib (reprise)
1h50 TV-5 Radio France Internationale
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA (reprise)
3h00 Télé-M Ciné-nuit: Le casse-cou.

Mardi 7 novembre

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Alice au Pays des Merveilles
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h05 CBWFT Tam Tam
8h20 CBWFT Première édition
8h27 CBWFT Le Point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagino
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Double défi
11h00 CBWFT Le P'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT CTYVON
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Pour y voir claire
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Le Soleil se lève aussi (suite et fin du lundi 6 novembre)
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 TV-5 L'info-5 (1e édition)
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Double défi
TV-5 7 sur 7 (reprise)
15h00 Télé-M Les mini-stars de Nathalie
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Le temps retrouvé: en Turquie profonde (3e de 3)
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Récréation
16h30 CBWFT Miniquiz
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 La chance aux chansons
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Journal de TF1
18h30 CBWFT Rock Pop et Relax
Télé-M Épopée rock
TV-5 L'info-5 (2e édition)
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M La vie des gens riches et célebres en vacances (1e de 4)
TV-5 Ushuaia
19h30 CBWFT Super sans plomb
19h30 TV-5 Musiques au coeur: 1789... et la musique dans tout ça?
20h00 CBWFT L'héritage
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Thalassa
21h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Ciel, mon mardi!
21h25 CBWFT Le Point
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
TV-5 Actuel
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Dallas
22h30 TV-5 Dossiers carabine
22h40 Télé-M Les sports
23h00 Télé-M Mongrain de sel (reprise)
TV-5 Journal TF1 (reprise)
23h20 CBWFT Cinéma: Détective privé
23h30 TV-5 L'info-5 (reprise)
0h00 Télé-M Chop-Suey (reprise)
TV-5 Ushuaia (reprise)
0h30 Télé-M Épopée rock (reprise)
TV-5 Musique au coeur (reprise)
1h00 Télé-M Ad lib (reprise)
1h40 TV-5 Radio France Internationale
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA (reprise)
3h00 Télé-M Ciné-nuit: Retour des agents très spéciaux (The Return of the Man from U.N.C.L.E.)

Ciné-télé *du 4 au 10 novembre 1989*

Samedi 4 novembre

13h00 Télé-M Guerre et passion (Hanover Street).
Drame de guerre avec Harrison Ford, Lesley-Anne Down et Christopher Plummer. Un pilote américain stationné en Angleterre se voit confier une mission dangereuse en France avec le mari de sa maîtresse. (brit. 1979)

19h00 Télé-M Le moment de vérité - 2 (Karate Kid-II).
Avec Ralph Macchio et Noriyuki Morita. Un jeune karatéka américain, accompagnant son maître au Japon, s'attire l'inimité du neveau d'un ancien ennemi de son maître. (amér. 1986)

22h17 CBWFT Sueurs froides (Vertigo).
Drame réalisé par Alfred Hitchcock, avec James Stewart et Kim Novak. Un ancien inspecteur, congédié de la police à cause de sa tendance au vertige, est chargé par un vieil ami de surveiller sa femme. (amer. 1958)

22h30 Télé-M Pulsions (Dressed to Kill).
Drame policier de Brian de Palma avec Nancy Allen, Michael Caine et Angie Dickinson. Une prostituée et un adolescent cherchent à identifier un maniaque meurtrier. (amér. 1980)

Dimanche 5 novembre

13h00 Télé-M Un mariage (A Wedding).
Comédie de moeurs de Robert Altman avec Carol Burnett, Vittoria Gassman et Geraldine Chaplin. Diverses intrigues s'entrecroisent au cours d'une réception somptueuse donnée à l'occasion d'un mariage. (amér. 1978)

23h17 CBWFT La femme tatouée.
Drame réalisé par Yoichi Takabayashi. Émerveillé par l'exceptionnelle beauté de la peau d'une femme, un homme demande à un grand tatoueur d'y tracer l'oeuvre de sa vie. (jap. 1982)

Lundi 6 novembre

12h30 Télé-M Le soleil se lève aussi (The Sun Also Rises).
Drame de moeurs de J. Goldstone avec Hart Bochner, Jane Seymour et Leonard Nimoy. Un Américain, blessé à la guerre 14-18, poursuit une carrière de journaliste en Europe dans les années 20. Première de 2 parties: suite et fin mardi 7 novembre à 12h30. (amér. 1984)

23h20 CBWFT Eugénio.
Drame réalisé par Luigi Comencini avec Saverio Marconi, Dalida di Lazzaro et Jose Luis de Villalonga. Vers l'âge de 10 ans, le jeune fils d'un couple séparé fait une fugue dans l'espoir de connaître un foyer stable. (it. 1979)

3h00 Télé-M Le Casse-cou (Hard Knox).
Comédie dramatique de P. Werner avec Robert Conrad, Alan Ruck et Red West. Un officier de carrière devient directeur d'une école militaire pour adolescents. (amér. 1984)

Mardi 7 novembre

23h20 CBWFT Détective privé (The Moving Target-Harper).
Drame policier avec Paul Newman, Arthur Hill et Julie Harris. Un détective privé est engagé par une dame pour retrouver son mari disparu. (amér. 1966)

3h00 Télé-M Retour des agents très spéciaux (The Return of the Man from U.N.C.L.E.).
Drame d'espionnage avec Robert Vaughn, David McCallum et Gayle Hunicutt. Deux anciens agents secrets reprennent du service pour lutter contre un mégalomane. (amér. 1983)

Mercredi 8 novembre

12h30 Télé-M L'espoir vient du ciel (The Flying Doctors).
Un jeune médecin devient l'assistant d'un praticien qui utilise un avion pour visiter ses patients dans l'arrière-pays australien. Première de 3 parties: suite jeudi 9 novembre à 12h30. (aust. 1985)

23h20 CBWFT Les secrets du médecin (Foreign Body).
Réalisé par Ronald Neame avec Victor Banerjee, Warren Mitchell et Geraldine McEwan. Immigré à Londres, un jeune Indien est amené, par hasard, à se faire passer pour un médecin. (brit. 1986)

3h30 Télé-M Le doux parfum de la mort (The Sweet Scent of Death).
Une avocate croit qu'un jardinier qui la menaçait de mort est l'instigateur d'un complot contre elle. (brit. 1986)

Jeudi 9 novembre

23h20 CBWFT Qui a tiré sur nos histoires d'amour.
Drame psychologique réalisé par Louise Carré, avec Monique Mercure, Guylaine Normandin et Gérard Poirier. Une femme de carrière invite sa fille à passer l'été chez elle, où elles auront l'occasion de confronter leurs aspirations sentimentales. (can. 86)

3h00 Télé-M L'étrange M. Ryder (Brotherly Love).
Drame policier avec Judd Hirsch, Karen Carlson et George Dzundza. Un psychopathe jugé pour meutre tente de se venger de son frère jumeau qui a causé son emprisonnement. (amér. 1985)

Vendredi 10 novembre

18h30 CBWFT L'impasse (No Way Out).
Suspense réalisé par Roger Donaldson, avec Kevin Costner, Gene Hackman et Sean Young. Un officier de marine a une aventure avec l'amie de son nouveau patron, le secrétaire de la défense. Il est chargé de retrouver le meutrier de sa maîtresse. (amér. 1986)

23h20 CBWFT Critters.
Science-fiction réalisée par Stephen Herek, avec Dee Wallace Stone, M. Emmet Walsh et Billy Green Bush. Un village américain est envahie par des créatures maléfiques et sanguinaires, évadées d'une prison extra-terrestre. (amér. 1986)

3h00 Télé-M Les délinquants (Bad Boys).
Drame social avec Sean Penn, Esai Morales et Reni Santoni. Les dures expériences d'un adolescent délinquant enfermé dans une institution à cause de ses activités criminelles. (amér. 1983)

Mercredi 8 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagino**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Pour y voir claire**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: L'espoir vient du ciel** (1e de 3 parties)
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (1e de 6)
14h00 TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ushuaia (reprise)**
15h00 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
15h55 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Rangers de New York
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Hongrie, lorsque le rideau de fer s'effondre**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
20h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal (2e de 2)**
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **L'héritage de l'espace**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Martin, ours des Pyrénées (3e de 3)**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Musique classique**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier.**
22h35 TV-5 **Journal de TF1 (reprise)**
22h40 Télé-M **Les sports**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: Les secrets du médecin**
23h35 TV-5 **Hongrie, lorsque le rideau de fer s'effondre (reprise)**
0h00 Télé-M **Hockey** (rediffusin du match de 18h30)
TV-5 **Ushuaia (reprise)**
0h35 TV-5 **Les Francofolies de Montréal (reprise)**
1h05 TV-5 **L'héritage de l'espace (reprise)**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**
3h30 Télé-M **Ciné-nuit. Le doux parfum de la mort (The Sweet Scent of Death)**

Jeudi 9 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Première édition**
7h27 CBWFT **Le Point**
8h00 CBWFT **Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h30 Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **À communiquer**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Mimémo**
12h00 Télé-M **Campus**
12h30 CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (2e de 6)
Télé-M **Cinéma: L'espoir vient du ciel** (2e de 3 parties)
13h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Les Brigades du tigre**
14h00 TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Hongrie, lorsque le rideau de fer s'effondre (reprise)**
15h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
15h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Aventures voyages**
16h00 CBWFT **Tao Tao**
16h30 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
16h45 CBWFT **La boîte à lettre**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Catherine Deneuve, Michel Rocard.
19h30 CBWFT **La cour en direct**
20h00 CBWFT **Le tour du monde en 80 jours** (3e de 6)
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche.** Inv. Elsa
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **L'affaire Caillaux** (3e de 4)
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le grand secret** (3e de 7)
22h30 TV-5 **Histoires naturelles**
22h40 Télé-M **Les sports**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
TV-5 **TV-5 Journal de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma. Qui a tiré sur nos histoires d'amour?**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 Télé-M **Vision mondiale**
TV-5 **Ex Libris** (reprise de 19h00)
1h00 Télé-M **Ad lib (reprise)**
TV-5 **Avis de recherche** (reprise de 20h00)
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit. L'étrange M. Ryder (Brotherly Love)**

Vendredi 10 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Première édition**
7h24 CBWFT **Le Point**
8h00 CBWFT **Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h30 Télé-M **Double défi**
11h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Mimémo**
12h00 Télé-M **Campus**
12h30 CBWFT **À communiquer**
Télé-M **Cinéma: L'espoir vient du ciel** (3e de 3 parties)
13h00 CBWFT **Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres**
14h00 TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Des trains pas comme les autres: Congo Océan** (2e de 5)
15h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
15h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Papier glacé**
16h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
CBWFT **Récréation**
16h30 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
16h45 CBWFT **You-Hou**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Découverte**
Télé-M **Rock et Belles Oreilles**
TV-5 **Journal de TF1**
18h23 CBWFT **Concerto grosso mondo**
18h30 CBWFT **Cinéma: L'impasse**
Télé-M **9 – 1 – 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 Télé-M **Miami Vice**
TV-5 **Temps présent: autoposie de deux erreurs médicales**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **L'oeil en coulisses**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **L'affaire Caillaux** (4e de 4)
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Laser 33-45**
22h30 TV-5 **Cargo de nuit: Ciel, Montréal!**
22h40 Télé-M **Les sports**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma. Critters**
TV-5 **TV-5 Journal de TF1 (reprise)**
23h50 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 Télé-M **Le match de la vie**
0h20 TV-5 **Temps présent** (reprise de 19h00)
1h00 Télé-M **Ad lib (reprise)**
1h20 TV-5 **L'oeil en coulisses** (reprise de 20h00)
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
2h20 TV-5 **Radio France internationale**
3h00 Télé-M **Ciné-nuit: Les délinquants (Bad Boys)**

1964 - 1989

25e 25e 25e 25e

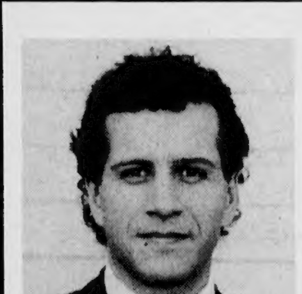
La Ligue féminine catholique de Notre-Dame-de-Lorette

invite tous les membres de chaque section avec conjoint à venir célébrer son 25e anniversaire.

Date: 12 novembre 1989

Heure: 13h30 ouverture officielle
14h00 à 17h00 - thé

Où: Club des Blés d'or
408, chemin Dawson



Monsieur Raymond Major, président national de BDO Ward Mallette est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur **Charles Gagné** à titre d'associé du **Cabinet-conseil BDO Consulting Group**.

Nomination

Monsieur Gagné est diplômé d'une maîtrise en administration publique de l'Université du Manitoba et professeur de science politique au Collège universitaire de Saint-Boniface. Depuis 1988, Monsieur Gagné était à l'emploi de MPA Consulting Group. Monsieur Gagné travaillera de concert avec **BDO Guenette Chaput**, Comptables agréés, afin d'offrir un service complet de comptabilité et de conseil en administration.

BDO CABINET-CONSEIL

262, rue Marion
Saint-Boniface (MB)
R2H 0T7
Tél. (204) 233-9522
FAX (204 237-0134

INTERNATIONAL BDO BINDER

Nous voulons remercier tout parent, voisin et ami qui est venu nous rencontrer lors de notre *50e anniversaire de mariage.*

Nous remercions aussi tous nos enfants, nos petits-enfants, et notre arrière-petite-fille pour avoir si bien organisé cette belle journée.

Merci à tous

Cécile et Ovila Collette

Faisons mémoire!



Claude BLANCHETTE

prêtre

Pour un non-initié, l'expression «novembre - mois des morts» évoque sans doute des images de spectres, de squelettes, d'ossements desséchés, de fantômes, de revenants et d'apparitions.

Mais pour nous les croyants - les initiés au mystère du passage par la mort vers la vie - en est-il autrement?

Dans une société où nous vivons des attitudes ambivalentes face à la mort, est-il possible de retrouver le sens premier de ce mois où, par tradition, nos regards se tournent vers ceux et celles qui nous ont précédés sur les chemins de la foi?

Et quelle ambivalence! Les contradictions ne manquent pas.

Parfois nous avons l'impression que la mort est arrachée à la science, des malades passant leurs derniers jours branchés sur des machines, des tubes leur sortant de tous les orifices. Ailleurs, la famille abandonne le mort au sort des hôpitaux, des maisons pour aînés, des unités de soins intensifs.

«Faire mémoire» de nos disparus

Par contre, nous assistons, dans certains milieux et chez certaines personnes, à un désir de «vivre sa mort» lucidement, librement et avec dignité. Aussi, certaines personnes passent-elles leurs derniers moments entourées des leurs, dans une profonde attitude d'abandon et d'espérance.

Et en parlant «d'ambivalence», que dire de «l'après-mort»?

Une école de pensée voudrait que le corps disparaisse au plus vite, qu'il soit comme «caché», «enfoui» pour qu'on n'ait pas à faire face à cette réalité qui déchire et nous interroge jusqu'en notre manière de vivre.

D'autres font l'expérience d'un temps de deuil pénible, mais, en dernière analyse, combiant car ils se donnent le temps de vivre chaque étape, avec ses souffrances et son sens de perte, mais le coeur confiant qu'un avenir meilleur attend.

Et je pourrais continuer...

Mais la question demeure. Quel sens revêt pour nous, dans ce contexte, un «mois des morts»? Beaucoup plus qu'une question de «se souvenir» ou encore de «payer des messes» pour le repos de l'âme des membres de sa famille, ce mois, où la nature s'endort en attente du réveil printanier, nous invite à «faire mémoire» de nos chers disparus.

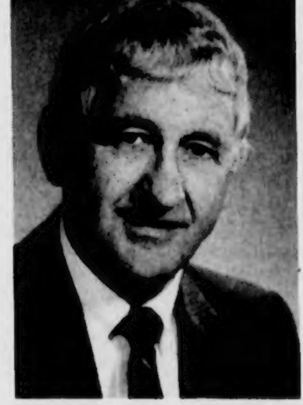
Faire mémoire, c'est raviver la communion d'amour de telle sorte que nous prenons conscience que ces personnes sont agissantes, présentes dans l'ici et le maintenant.

C'est aussi faire monter avec elles des prières d'action de grâces et de supplication. Car, dans le mystère de l'Église d'ici et l'Église d'en haut, nous formons un seul peuple, une seule communauté. Et, tous ensemble, nous pouvons nous entraider. N'est-ce pas justement cela la communion des saints?

Quand l'odeur du cuir fait battre mon coeur au rythme de mon époux «parti vers le ciel», quand telle attitude fait miroiter devant mes yeux le visage de papa, quand la tarte aux pommes au four avive la tendresse de maman, quand le son d'une motocyclette me rappelle mon fils, quand tel air de musique me ramène loin dans le passé, quand telle manière de se tenir me parle de ma bien-aimée,... alors, avec foi, faisons mémoire!



AVIS DE NOMINATION



George D. Chase

Frank D. Campbell, vice-président de la Région des Prairies, est heureux d'annoncer la nomination de George D. Chase au poste d'adjoint au vice-président. M. Chase a ses bureaux à Winnipeg.

Entré au CN en 1951, M. Chase assumait auparavant les fonctions de directeur des ventes pour le Manitoba et le nord-ouest de l'Ontario.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPOT DE TAPIS: payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$ la verge carrée. Tapis à endo caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos Kanga de 12,49$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts: économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
078-

A VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

A VENDRE: Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIERE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

A VENDRE: 160 acres de terrain, au nord du chemin no 1 à Richer au Manitoba. Endroit fantastique pour la chasse. Appeles Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
008-

A VENDRE: Saint-Boniface, en exclusivité, juste à l'extérieur de la ville. Cette belle maison de 2 étages bâtie sur commande sur 2 acres et 1/2 offre des caractéristiques trop nombreuses pour énumérer ici. Acheteurs sérieux seulement. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
020-

A VENDRE: Saint-Boniface, Condo, 2 1/2 ans, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, climatiseur, balcon. Possession dès que possible. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
021-

RECHERCHE AIDE-CUISINIERE: temps partiel, bilingue, pour la maison de retraite, Villa Maria à Saint-Norbert (MB). Composez le 269-2114.
022-

A LOUER: appartements de 1 et 2 chambres, centre ville, services compris, salle récréative, sauna, salle d'exercice, table de pool et cour de squash. Spécial âge d'or. Renseignements: 943-2323.
025-

A LOUER: Saint-Vital, appartements de 1, 2 et 3 chambres, près des magasins et autobus. Spécial âge d'or. Renseignements: 255-2838.
026-

A LOUER: appartements, centre ville, près du Palais législatif, tranquille. 1, 2 chambres. Spécial âge d'or. Renseignements: 944-0344.
027-

A LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, premier étage duplex, nouvellement décoré, tapis mur à mur, salon plein jour, poêle et réfrigérateur. Inclut stationnement, facilité de lavage et eau. Près des autobus. 255-1901.
029-

A LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. Disponible le 1er décembre. 345$ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
033-

A VENDRE: manteaux d'hiver, costumes et robes, grandeurs 14 à 16. Prix raisonnables. Composez le 257-6922.
034-

GARDERIE - rue Kitson, recherche personne non qualifiée pour travailler à la cuisine, ménage et auprès des enfants environ 25 heures par semaine. Appeler Claudette au 237-8660 ou au 257-5691.
035-

LES GAGNANTS du tirage lors du Bazar d'automne à Notre-Dame-de-l'Assomption, Transcona - lic. #020306: 1er prix - Système Audio-visuel - Mlle Michelle Desharnais, Winnipeg. 2e prix - Couvre-lit - M. Eugène Chouinard, Winnipeg. 3e prix - 50$ - l'abbé Toupin, St-Claude. 4e prix - Cafetière électrique - Mme Cécile Dionne, Winnipeg.
036-

LE CROISSANT Bakery recherche vendeuse bilingue et responsable, ayant permis de conduire. Se présenter au 268, av. Taché; demander Lilianne ou Jean-Pierre.
037-

À VENDRE: Sur la transcanadienne, station d'essence, avec épicerie, restaurant et appartement de 3 chambres. Récemment renové. Un bel investissement. Appeler Nap à Sherlock Homes au 237-8878 - 24h.
038-

À VENDRE - St-Boniface, duplex récemment rénové. Propriété à revenus. Visite libre (pour l'immobilière) dimanche 5 nov. de 13h à 16h. Composez le 237-8348 et laissez message pour Nicole.
039-

À LOUER: Bonne famille requise pour sous-louer à 4/5 du loyer. «Townhouse» de 5 ch. à coucher, 2 salles de bain. Votre part serait de 600$ par mois. Composez le 237-8348 et laissez message pour Nicole.
040-

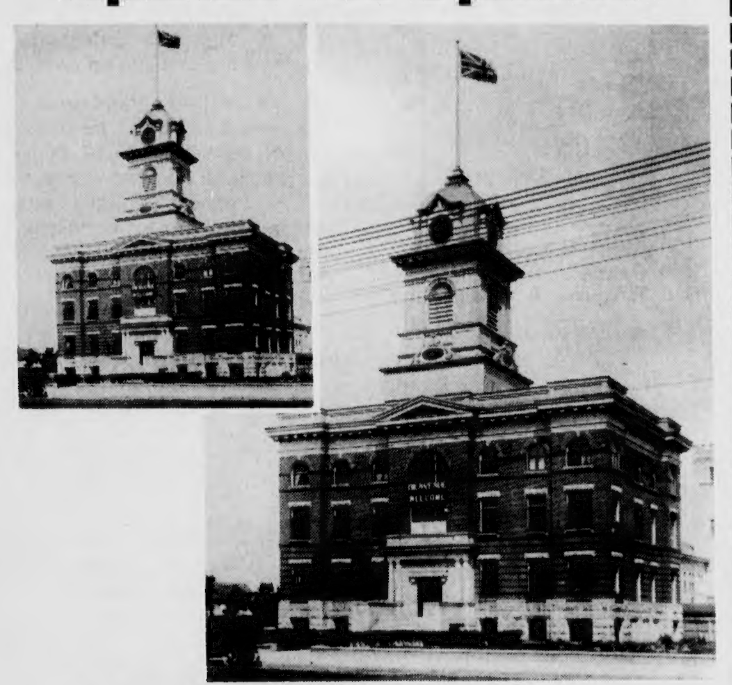
À LOUER: Appartement, rue Horace, près de l'avenue Taché. 2 chambres à coucher. Chauffage et stationnement inclus. 490$ par mois. Disponible le 15 novembre. 237-3606.
041-

À SOUS-LOUER: appartement confortable de 2 chambres à coucher à St-Boniface, tapis (moquette), climatisation, lave-vaisselle et accès à laveuse automatique et séchoir. Libre le 1er décembre. Composez le 233-5850.
042-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

QUIZ

Combien d'annés séparent ces 2 photos?



QUESTIONS

1. En quoi ces deux photos diffèrent-elles, et combien d'années les séparent-elles ?

2. Combien il y-a-t-il d'étudiants au Manitoba ?

3. Combien de neige tombe-t-il en moyenne chaque année à Winnipeg ?

4. Le Manitoba est-il encore un pays de trappeurs ?

RÉPONSES

1. Ces deux photos ont été prises le même jour, en 1911, par le même appareil et sur les mêmes plaques sensibles. Ce sont deux tirages faits à partir du même négatif, l'orientation du drapeau et la présence de la même voiture en bas à gauche en atteste.

Le tirage papier de droite a tout simplement été retouché pour faire disparaître les fils électriques qui «gâchaient» l'allure du bâtiment et redresser le drapeau. Les sceptiques pourront prendre une loupe et remarquer que certaines traces des fils électriques demeurent.

La photo de gauche provient des archives de La Liberté. La photo de droite provient d'une plaquette remise aux visiteurs lors de la commémoration de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, le 13 février 1989.

Pour cette cérémonie, en présence de nombreuses personnalités, l'édifice devait être présenté sous son meilleur aspect. Mais en 1911, les fils électriques étaient bien là.

La falsification de documents historiques, et notamment des photos, est une pratique très courante au XXe siècle. Ainsi les agents de propagande de Joseph Staline ont fait disparaître Lev Trotsky des photos où il figurait à côté de Lénine. Véritable numéro 2 de la Révolution bolchévique, Lev Trotsky s'opposait à la direction dictatoriale de Staline. Il a été écarté puis exilé alors que sa vision politique, proche de celle de Lénine dans ses derniers temps, était bannies d'Union Soviétique. Staline triomphant sur des millions de cadavres devait être le seul à incarner «la poursuite de l'oeuvre de Lénine».

2. Le Manitoba compte un peu plus de 20 000 étudiants à plein temps. On compte également 13 850 étudiants à temps partiel et 7 500 étudiants pour les sessions estivales.

Cette population estudiantine se répartit entre trois universités : l'Université de Brandon compte 1 200 étudiants à temps plein et 1 600 à temps partiel ; l'Université de Winnipeg compte 3 000 étudiants à temps plein et 4 500 à temps partiel ; l'Université du Manitoba compte 16 000 étudiants à temps plein et 7 700 à temps partiel. Le Collège universitaire de Saint-Boniface, qui compte 729 étudiants, est rattaché à l'Université du Manitoba.

3. Il tombe en moyenne 125 cm de neige chaque année à Winnipeg. Les plus grosses chutes ont lieu aux mois de novembre (21,9 cm), décembre (20,7 cm), mars (21,1 cm) et surtout janvier (23,7 cm). Toujours en moyenne, les premières chutes de neige ont lieu au mois de septembre (2 mm); les dernières se produisent généralement en mai (2,5 cm).

4. La trappe n'est plus, depuis longtemps, une activité économique importante pour le Manitoba. Il n'en reste pas moins 15 000 trappeurs qui ont récolté 8,1 millions de $ en 1987, grâce à la vente des peaux.

Le castor vient en tête des ventes avec 1,8 million de $ de fourrures vendues. Viennent ensuite la martre (ou marte) avec 1,4 M$; le rat musqué, 1,1 M$; le coyote, 942 000$ et le vison, 827 000$.

Compilé par Philippe DESCAMPS

RECETTES

Gâteau aux pommes à la française



Chaque automne, la cuisine retrouve ses attraits lorsque le fond de l'air se fait frisquet. Et il n'y a rien comme ce Gâteau aux pommes à la française pour embaumer toute la maison. Mais il est important de n'utiliser que les meilleurs ingédients: des pommes bien croquantes et légèrement acides et, bien sûr, du bon beurre.

Faites une abaisse de pâte brisée avec du beurre et de la farine. Déposez les pommes tranchées, saupoudrées de cannelle, et garnissez d'un délicieux «streusel».

Gâteau aux pommes à la française:

1 1/3 tasse (325 mL) de farine tout usage
3 c. à table (45 mL) de sucre à glacer
2/3 tasse (150 mL) de beurre, ramolli
3/4 tasse (175 mL) de sucre granulé
2 c. à table (30 mL) de farine
1/2 c. à thé (2 mL) de cannelle moulue
1/4 c. à thé (1 mL) de sel
2 c. à table (30 mL) de beurre, ramolli
7 tasses (1,75 L) de pommes aigres, pelées tranchées minces
Garniture streusel
Découpure de fromage Cheddar

Dans un petit bol, mélanger 1 1/3 tasse (325 mL) de farine et le sucre à glacer. À l'aide du coupe-pâte, y couper 2/3 tasse (150 mL) de beurre jusqu'à texture granuleuse. Presser la pâte au fond et à 2 po (5 cm) de hauteur sur la paroi d'un moule à charnière de 9 po (23 cm) ou d'un moule à flan ayant une paroi de 2 po (5 cm); réfrigérer.

Dans un grand bol, mélanger le sucre granulé, 2 c. à table (30 mL) de farine, la cannelle et le sel. À l'aide du coupe-pâte, y couper 2 c. à table (30 mL) de beurre jusqu'à texture granuleuse. Ajouter les pommes; mélanger délicatement pour bien enrober. Déposer la préparation de pommes sur la croûte préparée.

Presser une poignée de **Garniture streusel** pour former une pâte ferme; briser en plus petits morceaux. Saupoudrer sur les pommes. Cuire au four à 350F (180 C) de 40 à 45 min ou jusqu'à ce que les pommes soient cuites. Laisser refroidir complètement. Garnir de la **Découpure de fromage Cheddar**. Donne 1 gâteau.

Garniture streusel: Dans un petit bol, mélanger 1 1/4 tasse (300 mL) de farine tout usage et 1/2 tasse (125 mL) de cassonade pressée. À l'aide du coupe-pâte, y couper 1/3 tasse (75 mL) de beurre, ramolli jusqu'à texture granuleuse.

Découpure de fromage Cheddar: À l'aide d'un coupe-biscuits, découper une «pomme» ou une autre forme dans une tranche épaisse de 1/4 po (6 mm) de fromage Cheddar.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de
Hogue • Kushnier
AEQUALIS CORAM LEX

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574
Fax: 1-204-422-8378
tél.: 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________________________

Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS *Lucien Guenette, C.A.* *Gilles Chaput, C.A.*
Arthur Chaput, C.A. *André Blondeau, C.A.*

ADJOINTS *Raymond Desrochers, C.A.* *James Doer, C.A.*
Maurice Morissette, C.A. *Russell Paradoski, C.A.*
Paul Prenovault, C.A. *Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL

Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

INTERNATIONAL **BDO BINDER**

262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES

RNR TRANS
RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling
et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale
- sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295